LA ROYAUTE DE MARIE

PENDANT LES NEUF PREMIERS SIÈCLES

textes, toujours les mêmes, où les apocryphes entraient pour une grande part, en faisaient tous les frais. En dépit de ces déficiences, le souci était louable de garder le contact étroit avec la tradition, et c'est dans cet esprit que l'enquête a été reprise rement neuf, du docteur de Gruyter fournit aux chercheurs un sérieux appoint 1, mais il n'est pas à ce point définitif que l'on doive renoncer à le parfaire 2. Ces pages voudraient donc sim-La documentation, il est vrai, était rudimentaire. Quelques Le Congrès national de Boulogne et la « mission mariale trop peu étudiée encore, de la Royauté de Marie. En cette matière, comme en toute autre, il importe au théologien de remonter aux sources. Il lui faut patiemment recueillir les données de l'enseignement primitif et, dans la mesure où le permettent les documents, s'efforcer d'en suivre le développement au cours des âges. A cette condition, il ne risquera pas de céder moment où la question fut abordée avec quelque ampleur. de nos jours avec plus de rigueur. Déjà le travail, particuliènationale » qui l'a préparé ont mis à l'ordre du jour la doctrine. à la fantaisie ou à l'arbitraire et de construire en dehors du réel. Aussi bien cette préoccupation s'est-elle manifestée dès

I. De Beata Maria Regina. Disquisitio positivo-speculativa. Bois-le-Duc, Teulings (ou Turin, Marietti), 1934, in-4, vn-176 p. — Cf. A. Teetaert, O. M. C., dans Maria Koningin, Verslagboek der vijfde Mariale

Dagen, 1935, Tongerloo, 1935, p. 53-136.

2. C'est ce que font remarquer entre autres le P. Lajeunie dans le Bulletin de la Société française d'Études mariales, 1935, p. 74-76, ou Dom B. Reynders, dans Bull. de Théol. anc. et méd., III, 6. Les premiers témoignages apportés par l'auteur se limitent à saint Ephrem, qui est douteux, et à saint Pierre Chrysologue († 451). Viennent ensuite saint Sophrone

RECHERCHES SCIENCE REL.

plement y contribuer pour une part et, prolongeant les premiers résultats, enrichir quelque peu le dossier.

Dans un domaine aussi vaste, il est opportun de sérier le travail, en délimitant, autant que faire se peut, les grandes phases du développement doctrinal. Une première coupure rès nette, apparaît, vers le milieu du xv1º siècle, avec les suspicions d'un Érasme ou les attaques plus directes des Protestants, avant même les assauts non moins destructeurs du 1dmise sans conteste; il va falloir maintenant entamer des sansénisme. Jusqu'à cette époque, la Royauté de Marie était et sans doute par contre-coup, la théologie systématique lui auteurs s'attacheront principalement, à la suite de Ferdinand tifient le royal privilège, mais certains d'entre eux, comme polémiques contre des adversaires déclarés. En même temps, consacre plus de place et se l'incorpore définitivement. Les de Salazar², à déterminer les fondements doctrinaux qui jus-Suarez et Théophile Raynaud, ne négligent point d'en préciser

Pour la période antérieure, il est plus malaisé de trouver une compte de ce que la théologie orientale, jusqu'ici en pleine ligne de démarcation bien tranchée. Cependant, si l'on tient évolution sur ce point, se fixe à peu près définitivement avec

après Canisius et Suarez, on ne voit figurer que les seuls Grignion de de Jérusalem († 638) et saint Ildefonse de Tolède († 669). D'autre part Montfort et saint Alphonse de Liguori. Bellarmin, Théophile Raynaud, Ripalda, Contenson, etc., ne sont pas cités, sans parler des Novato, Vega, Georges de Rhodes, et des autres, qui traitent ex professo la question. On voit donc qu'il y a moyen de prolonger l'enquête au delà et en deçà de ses limites actuelles.

Ceci d'ailleurs ne veut point dire que le présent essai n'ait pas lui non plus ses imperfections et ses lacunes. Il vise surtout à stimuler les recherches en laissant entrevoir que nous ne sommes point aussi pauvres que nous

ī. De Gruyter, op. cit., p. 109, note 2, préfère s'arrêter à la période du Jansénisme plutôt qu'à la Réforme. Ce n'est pas tenir suffisamment compte des faits : attaques directes de Protestants contre la Royauté de 2. Expositio in Proverbia Salomonis, in cap. vIII, vers. 15 et 16. Marie et développement du point de vue strictement théologique.

Paris, 1625, col. 586-600.

phases principales : des origines au seuil du Moyen Age, du doctrinal continu ait toujours quelque chose d'assez arbitraire et approximatif, nous pouvons en définitive distinguer trois Moyen Age à l'aurore des temps modernes, et du xvre siècle à nos que l'introduction de semblables divisions dans un développement saint Jean Damascène, on aura sans trop de mal un autre point de repère. De même, l'enseignement de l'Occident, étroitement solidaire du passé jusqu'à l'époque carolingienne, va s'immobiliser pour un temps sur les données acquises. C'est donc vers le viile ou ixe siècle qu'il faut situer la seconde coupure, et, bien PENDANT LES NEUF PREMIERS SIÈCLES

gland 1. Si le péril reste grand de transposer indûment les données d'un maniement délicat. Il s'agit en effet de déceler, parmi des textes et documents assez rares, les premiers éléments d'une doctrine qui s'épanouira peu à peu, comme aussi de déterminer les influences qui en alimentent la croissance. A vrai dire, ce travail n'est possible qu'à la lumière de l'enseignement plus explicite des âges postérieurs. Lui seul nous permet de discerner dans leur germe les développements futurs, de même que la majesté du chêne révèle scule les virtualités contenues dans le et d'antidater les conceptions au détriment de la réalité objeclive, il ne faut pas renoncer à employer ici une méthode régressive à lui donner plus tard la suite qu'elle comporte. Elle s'avère tout de suite particulièrement importante, en même temps que Seule la première période nous retiendra présentement, quitte dont le bénéfice apparaît évident 2.

— Les Origines

tant plus, heureusement, au temps des tranquilles et candides L'on se contente encore trop souvent, surtout en théologie mariale, de témoignages controuvés. Nous n'en sommes pourassertions dans le genre de celles-ci : « Pour moi, déclare un 1. Cf. P. Aubron, la Médiation universelle de la Sainte Vierge, dans Nouv. Rev. Théol., 1938, p. 12.

2. Cf. A. Gardeil, la Réforme de la théologie catholique : Idée d'une méthode régressive, dans Rev. Thom., 1903, p. 5-19. estimable auteur du xvii^e siècle, je ne crois pas que je me doive Rupert et les autres qui parlent d'elle, qu'incontinent elle ne soit appelée Dame, Reine et Impératrice, et honorée d'autres mettre en soin de chercher des preuves de sa Royauté (de Marie), puisque à peine saurait-on lire trois lignes où saint Isidore, saint Augustin, saint Jérôme, saint Athanase, saint Épiphane, saint Jean Chrysostome, saint Jean Damascène, saint Ildephonse, saint Bernard, saint Anselme, saint Pierre Chrysologue, semblables noms¹.»

Jérôme, Athanase, Épiphane ou Chrysostome, sur lesquels elle s'appuie. A s'en tenir aux cinq ou six premiers siècles, il n'en d'autant plus que ce dernier ne laisse pas d'être suspect. Les Indépendamment d'une exagération manifeste, cette belle textes allégués appartiennent en effet à l'édition d'Assemani et documentation n'est plus recevable, puisque la critique a dû faire une coupe sombre dans les anciens domaines des Augustin, peut subsister que le témoignage très bref de saint Pierre Chrysologue. Ajoutons-y celui de saint Éphrem ; c'est encore bien peu, sont assez mal établis 2. Ils n'ont pas, d'autre part, leur correspondant dans les Carmina nisibena ou les nombreux Hymni et sermones édités par Mgr Lamy. Le doute s'accroît encore devant le silence des auteurs syriaques qui dépendent étroitement du diacre d'Édesse, comme Isaac d'Antioche, Isaac de Ninive ou Jacques de Saroug 3.

de l'Évangile selon saint Luc. Là est le point de départ de tous la base et de nous reporter, ni plus ni moins, au chapitre premier Dans ces conditions, il convient de reprendre l'enquête par les développements ultérieurs.

sabeth eut entendu la salutation de Marie, l'enfant tressailli_t dans son sein, et elle fut remplie du Saint-Esprit. Et élevant la Commençons par relire le récit de la Visitation. « Dès qu'Éli1. P. Fr. Poiré, la Triple couronne de la B. V. Mère de Dieu, t. II, ch. XII, § 2 (éd. de Solesmes, Paris, 1858, t. II, p. 100).

2. On en trouvera un certain nombre, avec les réserves nécessaires, dans de Gruyter, op. cit., p. 78 et 79.

3. Tout au moins en ce qui concerne les textes traduits dans une angue plus accessible au profane que le syriaque.

PENDANT LES NEUF PREMIERS SIÈCLES

voix, elle s'écria : « Vous êtes bénie entre les femmes et le fruit de vos entrailles est béni. Et d'où m'est-il donné que la mère de a mon Seigneur vienne à moi ?1 »

La Mère de mon Seigneur, 'η μήτηρ του χυρίου μου!

les Évangiles et le Mater Dei des siècles postérieurs. Mais si le d'Alexandrie tout le premier — ont souligné les rapports entre vu avec raison une formule de transition entre le Mater Jesu terme Κυρίος, dans la langue du Nouveau Testament, manifeste la divinité du Christ, il en souligne également, et même principalement, la Souveraineté 2. En simple logique, il faut voir dans le Mater Domini d'Élisabeth, non seulement une préparation du Mater Dei ou du Deipara futur, mais le premier pas vers II y a longtemps que les Pères et les théologiens — saint Cyrille cette expression et l'affirmation de la maternité divine. Ils y ont le qualificatif de Domina appliqué à Marie 3.

perçoit déjà l'éminente dignité et s'étonne de la voir vens elle la première. Toutes ses paroles traduisent une révérence L'attitude même d'Élisabeth confirme cette exégèse. La mère du serviteur s'incline devant la Mère du Souverain. Elle en profonde. A ses yeux, la Mère du Seigneur participe manifestement à la grandeur de son fils : elle est, ne disons pas encore, si l'on veut, une Souveraine, mais, selon le terme si beau de notre Moyen Age, une Dame, κυρία 4.

1. Luc, 1, 41-43 (trad. Crampon).

des Sc. Phil. et Théol., 1922, p. 40-71, et 1923, p. 125-153. — Cf. 1931, L. Cerfaux, le Titre Kyrios et la dignité royale de Jésus, dans Rev. p. 27-51 et 417-452.

versets précédents du ch. 1 comme le Roi, successeur de David, xúpuoç prend donc ici son sens ordinaire qui en fait le synonyme de δεσπότης ou de βασιλεύς. La mère du Souverain, c'est elle-même la Souveraine, la Reine Mère, comme nous dirions, titre qui lui donne dignité et pouvoir cette conclusion : « Le Christ, dit-il, a été présenté avant tout dans les dans le Royaume messianique à côté de son Fils. » Mémoires et rapports 3. C'est encore M. le chanoine L. Cerfaux qui, dans un rapport présenté au Congrès marial de Bruxelles en 1921, dégageait vigoureusement (section française), Bruxelles, 1922, t. I, p. 39.

au-dessus d'elle et qu'elle-même est de beaucoup son inférieure. Elle 4. « Élisabeth reconnaît solennellement que Marie est placée

qui s'en inspire. Bien plus, s'il faut en croire un texte transmis par la chaîne exégétique de Macaire Chrysocéphale et conservé C'est vers ce sens que s'acheminent certains commentaires patristiques, celui d'Origène par exemple, ou de saint Ambroise dans la récente édition du docteur Max Rauer, Origène lui-même aurait explicitement adopté cette interprétation

le Sauveur? C'était à moi de venir vers vous, car vous êtes bénie entre toutes les femmes, vous, la Mère de mon Seigneur, « Pourquoi me saluer la première ? Serais-je celle qui engendre vous, ma Souveraine, où µńτηρ τοῦ Κυρίου μου· οὺ ἐμὴ Κυρία 1. »

saint Augustin, Gaudence de Brescia, bien qu'aux premiers Domini n'apparaît plus négligeable. Il est assez fréquent dans siècles on s'en tienne surtout au titre de « Vierge », « bienheureuse Vierge Marie », « sainte Marie », ou plus tard « Marie Mère de Dieu », «Vierge Mère de Dieu, Παρθένος Θεοτόχος ». La ce point de vue nouveau, l'emploi de l'expression Mater Clément d'Alexandrie, Origène, saint Ambroise, saint Jérôme, formule ira même s'amplifiant, par exemple dans £phrem.

Beata es, Maria, quia mater effecta es gloriosissima Domini regum... Beata es, o Maria, quia digna fuisti ut mater fieres Domini

[omnium creaturarum 2.

Ou bien encore dans une homélie qui paraît appartenir à Basile de Séleucie († 459) : « La Sainte Mère du Seigneur de toutes choses et véritable Mère de Dieu 3. »

Saint Jérôme ajoute même une affirmation de prééminence : Maria virgo mater Domini inter omnes mulieres primatum tenet 4, andis que saint Augustin, cédant à son goût pour l'antithèse, ui parle comme un sujet à sa reine. » P. M. Willam, la Vie de Marie, mère de Jésus (trad. R. Guillaume), Paris, Casterman, 1938, p. 82. C'est nous qui soulignons.

I. Origenes' Werke, t. IX. Hom. in Lucam, ed. Max Rauer, Leipzig, 1930, p. 48 (Hom. VII). — Cf. P. G., 13, 1901 C.

548), et Hymni de ecclesia et virginitate, XV, 4 (éd. Lamy, t. IV, col. 532). 2. Hymni de B. M. XVI, 6 (éd. Lamy, t. II, col. 590.

3. Orat. 39 In SS. Deiparae ann. P. G., 85, 448 A. 4. Hom. in die Dom. Paschae (édit. D. G. Morin, dans Anecdota Maredsolana, t. III, pars II, p. 414. — Cf. p. 393).

PENDANT LES NEUF PREMIERS SIÈCLES

se plaît à montrer le Christ, fils et Seigneur de Marie tout ensemble. Ipse Dominus Mariae, ipse filius Mariae 1. Bref, une idée est en marche, qui ne tardera pas à s'épanouir au grand

Cette appellation ne devait pas rester plus inaperçue que celles pour le symbolisme, il était normal de chercher à déceler le Un fait, très secondaire en apparence, intervient dans cette évolution. Et nomen Virginis Maria, souligne saint Luc (1, 27). de Jean, de Jésus ou de Pierre. Pour des gens férus de science étymologique, et cédant volontiers à un penchant prononcé sens caché dans ce mot plein de mystère et de grâce: MARIE2.

Des diverses interprétations proposées, saint Jérôme nous donne un catalogue à peu près complet dans son Liber de Nominibus hebraicis:

Illuminatrix, vel smyrna maris, sed mihi nequaquam videtur. Melius autem est ut dicamus eam sonare stellam (stillam?) maris, sive amarum mare: sciendumque quod Maria, sermone Syro, Domina Mariam plerique aestimant interpretari, illuminant me isti, vel nuncupatur 3. Ainsi, au dire d'un témoin autorisé, nous retrouvons dans le nom même de Marie l'idée de souveraineté qu'insinuaient déjà l'araméen, qu'elle soit scientifique ou vulgaire, peu importe les paroles d'Élisabeth: Maria, sermone syro, DOMINA nuncupatur. Que cette étymologie soit basée sur le syriaque ou sur présentement 4; il suffit qu'elle ait été reçue et que nous en puissions constater l'influence 5.

1. In Io. Evang., t. VIII, 9. P. L., 35, 1456.

disait saint Jean Chrysostome. Les noms sont en effet le mémorial d'une 2. « On peut découvrir un grand trésor dans de très simples noms, foule de choses. » In Epist. ad Rom. hom. XXXI, I. P. G., 60,

3. P. L., 23, 842. On peut ajouter à cette liste l'interprétation que retient saint Ambroise : Deus ex genere meo (De Instit. ving., v, 33. P. L.,

et surtout O. Bardenhewer, Der Name Maria, Geschichte der Deutung 4. Cf. Dict. de la Bible, art. Marie (H. Lesêtre), t. IV, col. 774-776; M. J. Lagrange, Évangile selon saint Luc. Paris, 1921 (2º éd.), p. 27 et 28; desselben (dans Biblischs Studien, t. I, fasc. 1, Fribourg-en-B., 1895). 5. En parcourant les Onomastica sacra publiés par J. Martianay, De là à montrer en Marie la justification de son nom et à progrande. Saint Jérôme ne la franchit pas, car son texte ne compor-Saint Pierre Chrysologue, écrivant au début du ve siècle, s'en tait pas de commentaires, mais d'autres le feront pour lui. inspire visiblement, et de la sorte son témoignage n'apparaît plus, comme auparavant, entièrement isolé du passé. Il en est fesser distinctement sa souveraineté, la distance n'est le prolongement naturel et le fruit.

Ante causam dignitas virginis annuntiatur ex nomine : nam Maria vitutis, quam nasci, et vocari dominam ipsa sui germinis fecit et Hebraeo sermone, Latine Domina nuncupatur: vocat ergo (eam) angelus dominam, ut dominatoris genitricem trepidatio deserat serimpetravit auctoritas 1.

Et plus loin:

Quae vocatur ab angelo domina, ipsa se cognoscit et confitetur ancillam 2.

qu'ils sont replacés dans leur cadre historique. On y trouve ticité paraît sérieuse 3 — sont particulièrement révélateurs dès réunis harmonieusement les deux points de départ examinés Ces textes -- peut-être un peu corrompus, mais dont l'authenjusqu'ici. La Mère du Seigneur, dominatoris genitrix, doit à ce

éditeur de saint Jérôme (1699, dans P. L., 23, 1145-1296), Paul de Lagarde (1870 et 1887) ou Franz Wutz (1914-1915 dans $\it Texte$ und Untersuchungen, t. XLI), on peut enregistrer ces variantes: Maria = Domina, dominans, dominatrix, domina maris. Μαρία == χυρία, χυρία ἡμῶν, χυριεύουσα.

ment son point de vue personnel : melius est autem ut dicamus... Pour ce qui concerne l'interprétation « syriaque », il paraît bien se référer à Saint Jérôme s'est inspiré de ses prédécesseurs, mais il ajoute égaleune opinion admise. Nous n'en trouvons pas trace toutefois dans ce qui nous reste d'Origène, puisqu'il est entendu que le prétendu Origenianum lexicon édité par Martianay (P. L., 23, 1203-1254) n'appartient pas au maître d'Alexandrie. (Cf. E. Tisserant, Revue Biblique, 1913 (X), p. 76-78.)

I. Serm. 142. De Annuntiatione D. Mariae Virginis. P. L., 52, 579 C. 2. L. c., col. 582 B. A noter aussi cette belle expression : « Vere benedicta, quae et divini germinis suscepit gloriam, et regina totius existit cas-3. Le P. Jugie croit qu'il n'est pas possible de révoquer en doute titatis. » Ibid., 584 A.

'authenticité de ce sermon. Échos d'Orient, 1923, p. 147.

PENDANT LES NEUF PREMIERS SIÈCLES

et cette dignité éclate usque dans son nom, dignitas virginis annuntiatur ex nomine. Même si Marie se déclare la servante du Seigneur, elle est vériitre même d'être appelée Souveraine, ablement Domina.

fort généralisé. De fait, il serait facile de montrer qu'ils sont Cependant, ne perdons pas de vue qu'ils expriment toujours en soi, d'une signification assez vague, et, par suite, d'un emploi appliqués souvent à des personnes qui n'ont rien de royal. ane dignité, une excellence quelconque, et que, par suite, ils ils sont appliqués. « Omnis regina est domina, et non e contra », dira justement saint Albert le Grand 1. Or déjà le seul fait que le Christ-Seigneur, Κυρίος, Dominus, est véritablement Roi et On songera sans doute que ces termes, πυρία, Domina, sont, peuvent fort bien s'attribuer à une reine véritable, tout en n'impliquant pas par eux-mêmes cet usage particulier et restreint. Leur portée exacte dépend étroitement du sujet auquel Souverain de toutes choses nous invite à voir dans sa Mère, - Mater Domini, ή μήτης τοῦ Κυρίου, non seulement une Dame, mais encore une Souveraine, participant à la grandeur royale

Que tel fut le cheminement de la pensée primitive, un nouveau recours au texte de saint Luc permettra de le saisir.

Haut, le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son père; il régnera éternellement sur la maison de Jacob, et son règne gnement des premiers siècles ont fait écho à ces paroles. Le Christ est le « Roi des rois », le « Seigneur des seigneurs », et Marie est enixa puerpera Regem », chante Sédulius 4. Prudence célèbre la Le céleste messager le dit clairement à la Vierge de Nazareth, son Fils sera Roi. « Il sera grand, on l'appellera le Fils du Trèsn'aura point de fin 2. » Tout le Nouveau Testament et l'enseisa Mère. « La Mère virginale, dit saint Grégoire de Nazianze, a engendré le Roi de l'univers entier 3. » « Salve, sancta parens,

- 1. Mariale, q. 163, § III (éd. Borgnet, t. XXXVII, p. 238).
 - 2. Luc, I, 32 (trad. Crampon).
- 3. Poemata dogm., XVIII, 58. P. G., 37, A.
- 4. Carmen Paschale, II, 63. P. L., 19, 599 A (Corpus de Vienne, t. X,

Roi 1 », et saint Éphrem met sur ses lèvres le nom de qui « s'étonne d'avoir enfanté l'Homme-Dieu, le Sou-« Mère du Roi 2 ». Ce titre lui convient bien en effet, encore que l'on se montre très sobre pour le lui décerner. En célébrant la Royauté du Christ, on ne laisse pas, par contre-coup, d'exalter la dignité de sa Mère et de préparer ainsi les voies à une affirmation plus directe de sa Royauté. Comment en effet ne pourrait-on pas finir par attribuer le nom de Reine à celle qui est la « Mère du Roi du ciel et de la terre 3 »?

des faits déjà signalés — est parfaitement visible dans l'admirable homélie de Chrysippe de Jérusalem († 479) rééditée par Ce passage d'une idée à l'autre — et qu'il ne faut pas isoler le P. Jugie 4. Le psaume XLIV sert de thème à l'auteur, qui s'applique à en rechercher le sens profond⁵

Ecoute, ma fille..., ma purole s'adresse à toi qui dois être l'épouse non des empires terrestres, mais célestes. Oublie ton peuple..., ne prête plus attention à cette parenté inférieure, car TU SERAS MUÉE EN UNE du Grand Roi 6... Oublic ton peuple et la maison de ton père... Ton origine est inférieure à la dignité que tu vas acquérir en ton ineffable conception. Car je suis Prophète et Roi, moi qui te vais donner d'enfanter, et toi tu seras déclarée Mère du Roi, qui est Seigneur CÉLESTE REINE ?. Écoute de quel amour te poursuit celui qui est le créateur et le Seigneur de toutes choses. Car le Roi est épris de ta beauté... Ne crois pas que tu engendreras un homme, car il est ton Seigneur et tu l'adoreras 8.

- Dittochaeon, XVII, P. L., 60, 102 A.
- Hymni de B. M. XIX, 12 (ed. Lamy, t. II, col. 624).
 - Hésychius de Jér. Serm. V, P. G., 93, 1468 A.
 - Dans Patr. Or., t. XIX, p. 336-343.
- cela ne viendra que plus tard, mais seulement le verset suivant, Audi ${\it filia...}$ que saint ${ar A}$ thanase lui aussi applique à Marie, ${\it Ep}$. ${\it ad~Marcellinum}$, Remarquer que le verset 10, Adstitit Regina... n'est pas utilisé, P. G., 27, 16 B. (Cf. Pitra, Analecta sacra, t. V, p. 12.)
- 6. Le « Grand Roi » ici n'est pas le Christ, mais le Père, comme le montre la suite : « Le Roi est épris de ta beauté; le Père te prendra pour lorsqu'on veut apporter des témoignages en faveur de la « maternité Épouse. » Il faut être attentif à cette manière de parler qui n'est pas rare, sponsale » de Marie.
- 7. εἰς βασιλίδα γὰρ ματαστήση (= μετασταθήση) οὐράνιον. 8. L. c., p. 339. Le P. Jugie a cru voir dans tout ce passage la question

hous a conduits au texte de saint Pierre Chrysologue en passant par l'interprétation du nom de Marie. Issu de la même idée, le et Reine, trois moments d'un mouvement de pensée dont le point de départ est dans les paroles de l'ange et dont Chrysippe nous présente ution est parallèle à celle qui du Mater Domini d'Élisabeth un des premiers aboutissements, et comme un résumé¹. L'évo-PENDANT LES NEUF PREMIERS SIÈCLES du Roi, Mère Roi, Christ

itre de Domina, πυρία, rejoint celui de Regina, βασίλις, et lui

est déjà pratiquement équivalent.

oar des apports nouveaux. Sans attribuer aux manifestations polémique et l'examen des problèmes plus importants, elles font Toutes ces constatations sont précieuses et rompent en partie le silence où paraissaient enfermés les premiers siècles. D'autant plus qu'il est encore possible de les enrichir, non seulement par un dépouillement plus minutieux des documents, mais surtout du sentiment populaire plus d'importance et de rigueur doctrinale qu'elles ne comportent, on aurait tort en effet de les passer sous silence. Souvent mieux que des textes, où dominent la saisir sur le vif comment les fidèles se représentent la Mère de Jésus, quelle idée ils en ont.

pour une grande part à la formation du type bientôt classique de la Vierge-Reine. Le premier exemple remonte au début du 11º siècle et peut se voir dans la Cappella Greca de la Catacombe Les peintures des Catacombes sont de ce point de vue particulièrement révélatrices. Nous y retrouvons à plusieurs reprises ine scène qui sera souvent reproduite plus tard et contribuera du péché originel. Tout autre semble la pensée de Chrysippe. C'est le Roi qui vient vers sa servante (cf. p. 336), pour en faire une Reine. Qu'elle oublie donc ses humbles origines; elle n'est plus de son peuple, qui ne lui apporte qu'indignité de race et humble condition.

ionem Deiparae et contra Arium impium, qui figure parmi les Spuria de saint Jean Chrysostome (P. G., 62, 763-768) et paraît dater de la seconde Seigneur » (col. 765). Le Nain de Tillemont (Mémoires, t. XI, 400) est d'accord avec Combefils pour rejeter l'authenticité, mais ne propose 1. Peut-être est-il possible de faire état d'une homélie, In Annuntiamoitié du Ive siècle. On y trouve cette phrase expressive: « L'ange dit à Marie: Salut, plvine de grâce. Il s'adresse à sa co-servante du Seigneur, comme à une Souveraine, comme à celle qui est déjà devenue la Mère du pas de date ni de nom d'auteur.

si elle n'est pas assise, comme dans les fresques des IIIe et IVe siècles, sur une chaise à haut dossier, «elle porte une coiffure rappelant celles des impératrices de la première moitié du II^e siècle, sans aucun voile par-dessus¹». Faut-il voir dans ce trait le souci d'exprimer la majesté personnelle de la Mère du Seigneur? D'aucuns le penseront. Quoi qu'il en soit, il est bon de retenir d'ores et déjà la signification qui s'attachait à la représentation de cet épisode. La Royauté du Christ, devant mais Marie n'est pas oubliée, et les hommages s'adressent à la que les Mages s'approchent avec empressement. Chose curieuse, logue où les Mages entreprennent de la convaincre qu'elle est qui s'inclinent les rois de la terre, est mise au premier rang, Mère comme au Fils². Saint Éphrem n'écrit-il pas tout un diabien Mère d'un Roi 3?

Marie leur dit: « Pour qui cela et pourquoi?... »

les diadèmes, parce qu'il est le roi de tous, et son royaume est plus Ils lui répondirent : « Votre Fils est roi, et il réunit sur sa tête tous haut que le monde et à son empire tout obéit.

Quand tout cela est-il jamais arrivé, qu'une pauvre femme enfantât un roi? Je suis indigente et dénuée de tout, comment se peut-il que j'aie enfanté un roi?

— Cela n'est arrivé qu'à vous seule d'enfanter un grand roi, et par vous la pauvreté sera glorifiée, et les diadèmes s'humilieront devant

De même ces quelques vers de Prudence — au reste assez médiocres — sont vraisemblablement écrits pour commenter aux fidèles un tableau de ce genre

seque deum genuisse, hominem, regem quoque summum 5. dona ferunt puero myrraeque et turis et auri; Hic pretiosa magis sub virginis ubere Christo miratur Genitrix tot casti ventris honores

995. Dict. arch. chrét., art. « Mages » (H. Leclercq), t. X, col.

2. Cf. F. M. Willam, op. cit., p. 133 et 134.

3. Hymni et Sermones, éd. J. Lamy, t. I, col. 129-144.

4. L. c., col. 132 et 134 (trad. H. Leclercq, l. c., col. 988). 5. Dittochaeon, XXVII, P. G., 60, 102 A. Cf. Corpus de Vienne, t. LXI (éd. J. Bergmann), p. 441.

PENDANT LES NEUF PREMIERS SIÈCLES

La simple chaise à dossier ou la cathèdre d'honneur vont se muer en un trône véritable, et, sans attendre qu'on lui mette bientôt avec toute la splendeur d'une Reine. Ainsi apparaît-elle ments de Damous-el-Karita décrits par le P. Delattre 1, et surtout au VI^e siècle sur les célèbres ampoules de Monza. « La figure l'Enfant exactement au milieu de la poitrine, elle a à sa droite les Mages, à sa gauche les Bergers, et jamais reine n'eut plus de majesté. Nous voyons naître ici ce magnifique type de la Vierge Souveraine que nous retrouverons bientôt aux mosaïques de en tête la couronne, la Mère du Roi des rois va se présenter dans le marbre noir du musée Kircher (Ive siècle) ou les fraga plus mystérieusement grande, écrit à ce propos M. Émile Mâle, est celle de la Vierge : assise de face sur un trône et tenant Saint-Apollinaire-le-Neuf à Ravenne, aux fresques de Santa-Maria Antica à Rome, et, plus tard, au portail de nos églises Ce ne sont là, bien entendu, que des ébauches, des préparations, mais les développements futurs en révèlent l'importance. du XIIe siècle 2. »

cri de Maric-Madeleine la pécheresse, touchée par la grâce : fidèles s'emplit de vénération et de révérence pour la digne Mère d'un si grand Roi. L'on devine que cette majesté est à la fois puissante et secourable, et l'on se prend à l'invoquer ³. Le nom qui lui convient se presse alors spontanément sur les lèvres : « O Dame, & Souveraine! » » Au dire de son biographe, ce fut le Devant ces saintes images, le culte se développe. L'âme des

1. Le Culte de la S. V. en Afrique d'après les monuments archéologiques, Paris, s. d. (1907), p. 5 et 6. — Cf. Dict. arch. chret., l. c., col. 1004-1006. 2. L'An religieux du XIIº siècle en France, 3º éd., Paris, 1928, p. 56. C'est nous qui soulignons.

s'exprime ainsi : « C'est à ce mot d'une grandeur surhumaine : « la Mère fille de Nazareth avait porté dans son sein celui que le monde ne peut Pour expliquer l'apparition de ce type désormais classique, M. E. Mâle de Dieu », que s'attacha désormais la pensée de l'Orient. Ainsi cette jeune contenir ; comment exprimer sa majesté ? Les artistes de lérusalem 'imaginèrent comme la reine des créatures, et la mirent sur un trône.» Sans contester l'influence du dogme d'Éphèse, les remarques faites ici laissent entrevoir d'autres causes.

ī, 3. E. Neubert, Marie dans l'Église anténicéenne, IIe part., ch. Vénération et invocation, Paris, 1908, p. 255-268. « Domina, Domina, Regina totius orbis, per quam humano generi salus advenit, noli me derelinquere¹.» Jean Moschos, dans le Pré spirituel, nous raconte les assauts du démon contre un solitaire du désert : « Ne vénère plus cette image, lui disait-il, et je te laisserai en paix. » Or cette image, souligne Moschos, représentait Notre Dame Marie la sainte Mère de Dieu, portant Notre Seigneur Jésus-Christ². » L'archidiacre Théodosius, en ses pèlerinages en Terre sainte, note avec soin les souvenirs qui lui rappellent sa Souveraine : « Magdala, ubi domna Maria nata est. — Ibi est vallis Josaphat... Ibi est ecclesia domnae Maria nata est. — Ibi est vallis Josaphat... Ibi est ecclesia domnae daviae matris Domini³. » C'est encore la vierge Musa, dont nous parle saint Grégoire dans ses Dialogues, et qui, sur le point de mourir, répond à l'invite de Marie : « Ecce Domina, venio, ecce Domina, venio. » In qua etiam voce spiritum reddidit ⁴. »

Ainsi le culte des fidèles favorise à son four l'éclosion de la même idée. Un vocable se forme pour l'exprimer, jaillissant d'une conviction intime et profonde. Marie n'est plus seulement une Dame, mais Notre Dame, la Dame par excellence ⁵, la première Dame du céleste royaume, la Souveraine, mère du divin Roi. Aussi les Grecs ne vont-ils bientôt plus l'appeler simplement κυρία, mais encore, et de préférence, δεσποίνα⁶.

Ce texte est la traduction donnée par Rosweyd dans ses célèbres Vitae Patrum (l. 1, Vita S. M. Aegyþt., cap. xvII, P. L., 73, 683 B).
 La ver.ion grecque, attribuée à saint Sophrone, est plus sobre (P. G., 87. 3716 B), mais le mot δέστοινα y figure. Il revient également à plusieurs reprises dans le récit, et les biographes postérieurs, comme saint Jean Damascène ou Siméon Métaphraste, ont soin de le conserver.

2. Vitae Patrum, I. X. Pratum spirituale, cap. XLV. P. L., 74, 142 B. Cf. P. G., 87, 2900 B.

3. De situ Terrae sanctae, n. 2 et 10, éd. P. Geyer, Itinera Hierosolymita (Corpus de Vienne, t. XXXIX, p. 137 et 142, cf. p. 148). On remarquera l'expression contractée domna au lieu de domina, et son application à l'impératrice Eudoxie : domna Eudoxia uxor Theodosii imperatoris, l. c., 141 et 142.

Les autres itinéraires édités par Geyer n'utilisent pas cette épithète en parlant de Marie.

4. Dialog., 1. IV, c. 17. P. L., 77, 349 A.

5. Domina per antonomasiam, dira-t-on plus tard (saint Bonaventure, saint Bernardin de Sienne, Contenson, etc.).

6. Cette appellation renforce l'idée de souveraineté et correspond

PENDANT LES NEUF PREMIERS SIÈCLES

Sans doute, les textes cités ci-dessus sont assez tardils, n'appartenant qu'au vi^e siècle, et certains même au vii^e siècle. Cependant leur valeur demeure, du fait qu'ils se réfèrent à des événements et pratiques antérieurs. De plus, un autre genre de document, auquel il n'a pas encore été fait appel ', la littérature apocryphe du Nouveau Testament, va peut-être aider à reculer des dates.

Parmi tous ces écrits, il importe surtout de considérer ceux qui se rapportent plus directement à l'enfance de Notre Seigneur et à la vie de la très sainte Vierge ². Un bon nombre — et ce sont les plus anciens — ne fournissent aucun renseignement. Ainsi le Protévangile de Jacques, et son premier dérivé, le Pseudo-Mathien ³, ou encore l'Histoire de Joseph le Charpentier. L' Évangile arabe de l'enfance emploie à chaque instant l'expression « (Notre) Dame sainte Marie », mais comment déterminer l'époque où cet usage s'est greffé sur le récit primitif ⁴? Force est donc de faire la première place aux divers Transitus Mariae;

δεσπότης appliqué au Christ. On pourrait même dire qu'entre χυρία et δέσποινα, il s'est produit une évolution analogue au passage de χυρίος à δεσπότης, encore qu'elle soit plus tardive et plus stable. — Cf. G. Bardy, dans Rech. de Sc. relig., 1910, p. 373-379, et 1911, p. 459.

i. On aurait donc tort, ici comme dans l'ensemble de la fréologie mariale, de majorer l'importance et le rôle de ces apocryphes. Ils sont avant tout le fruit et la manifestation de la conscience populaire, et s'ils réagissent sur elle, ils n'en sont pas néanmoins le principal stimulant et l'unique aliment. — Cf. Al. Janssens, dans Divus Thomas (Pl), 1928, p. 480-482.

2. Ce sont ceux que M. Amann range sous ce titre: Evangiles fictions dans Suppl. au Dict. de la Bible, t. I, col. 481-488.

Les Odes de Salomon et les Oracles sibyllins ne donnent rien sur ce point.

3. Le De nativitate S. Mariae (&p. 50 du pseudo-Jérôme, P. L., 30, 307-318) contient ce trait: « Tunc Maria, manibus expansis, et oculis ad coelum levatis, dixit: Ecce ancilla Domini (non enim dominae nomine digna sum), fiat mihi secundum verbum tuum » (l. c., col. 314 B). Mais cet écrit est de l'époque carolingienne, et Dom Lambot a cru pouvoir l'attribuer à Paschase Radbert (Rev. Bén., 1934, p. 275).

La prétendue lettre de Chromatius et Héliodore à saint Jérôme débute ainsi : « Ortum Mariae reginae virginis... in apocryphis invenimus libris. » (P. L., 20, 369 D.)

4. Texte et introduction dans P. Peeters, Évangiles apocryphes, t. II, 1914 (Collect. Hemmer et Lejay, n. 18).

de son côté, distingue deux types principaux : le type grec et le mais leur classement ne va pas sans grande difficulté. M. Amann incline à voir dans la recension grecque publiée par Tischendorff le texte original, qu'il daterait du Ive ou ve siècle 1. Le P. Jugie, type syriaque 2. Il recule la composition du premier vers 550ajoutant d'autre part que, « entre les années 492 et 523, il en 580 ³ et situe le texte syriaque dans la seconde moitié du ve siècle, Enfin Dom Wilmart nous a donné récemment le plus vieux qui fut réprouvé par le Décret de Gélase, et devrait par suite se circulait déjà une traduction latine en Italie et à Rome même⁴. Transitus latin actuellement connu 5 , celui-là même, semble-t-il, placer dans le cours du ve siècle, sinon au paravant $^{\mathfrak 6}.$

Une chose au moins est certaine, c'est l'emploi quasi unanime d'autant plus fréquent que la date est moins reculée. Selon le de termes signifiant la souveraineté de Marie, bien qu'il soit texte grec de Tischendorff, la Vierge est la «Souveraine », « la Souveraine Mère de Dieu », « notre Souveraine Mère de Dieu ⁷ ». De même pour les versions syriaques et éthiopiennes qui en dépendent 8. Les dérivés coptes de premier type syriaque — et les

I. Art. cit., col. 483.

— La littérature apocryphe sur la mort et l'assomption de Marie 2. Les premiers apocryphes sur la Dormition, dans Échos d'Orient, 1926, à partir de la seconde moitié du VIe siècle, dans Échos d'Orient, 1930,

3. Échos d'Orient, 1930, p. 268. — 4. Ibid., 1926, p. 302.

— Cf. J. Rivière, Le plus vieux « Transitus » latin et son dérivé grec (Jean de Thessalonique), dans Rev. de Théol. anc. 5. L'ancien récit latin de l'Assomption, dans Analecta Reginensia. Rome, 1933, p. 323-357. et méd., 1936, p. 5-23.

6. J. Rivière, ant. cit., p. 6.

Tischendorff, Apocalypses Apocryphae. Leipzig, 1866, p. 95-112 (τῆς δεσποίνης, p. 105 — cf. 110 et 111; — τῆς δεσποίνης Θεοτόχου, p. 105; — τῆς δεσποίνης ἡμὧν Θεοτόχου. p. 110. — Cf. p. 105, note 32).

8. Texte syriaque publié par Wright en 1865 (cf. M. Jugie, dans Échos d'Orient, 1930, p. 268). — Texte éthiopien dans M. Chaine, Apocrypha de B. M. V. Rome-Paris, 1909, p. 19-42 (voir p. 19, 22, 30). Cf. M. Le texte éthiopien de l'Apocalypsis seu visio Mariae Virginis contient lugie, 1. c.

sgalement l'expression Domina nostra Maria (éd. Chaine, l. c., p. 45 et 38). De même, et plus fréquemment encore, les recensions syriaques

PENDANT LES NEUF PREMIERS SIÈCLES

In coup d'œil jeté sur les tables dressées par Robinson suffit Quant à la recension latine, elle offre une fois sous la plume du Pseudo-Méliton le titre « Domina » 2, tandis que le plus vieux Iransitus ne se contente pas d'appeler la Vierge bénie « Mère ragments eux-mêmes de celui-ci — sont encore plus abondants¹. pour s'en convaincre : Marie est « Notre Dame » et « Reine ». du Seigneur de l'univers entier », mais volt en elle « notre sœur et notre souveraine » tout à la fois 3.

tivement, aux alentours du concile d'Éphèse l'époque où le titre de « Souveraine » commence d'être communément décerné 1 la T. S. Vierge. C'est rejoindre, par une autre voie, les conclusions S'il faut retenir comme date moyenne de la formation de cet spocryphe le ve siècle, nous pourrions situer, assez approximaauxquelles nous avions abouti en partant du texte évangélique.

--- pour résumer brièvement tout ce qui concerne la Royauté de Marie n'apparaît pas clairement professée avant le Ve siècle. A cette époque, des témoignages, peu nombreux mais période des origines et rester dans les cadres, sans doute provisoires, de la documentation actuelle, — la croyance explicite à la est franchi. Sous la poussée de l'enseignement des docteurs convergents, nous montrent que le premier stade de l'évolution et de la piété des fidèles, la semence jetée par l'écrivain sacré a germé et commencé de croître, une parcelle du donné révélé s'est plus clairement manifestée. Désormais, aux yeux des uns Bref,

publiées par A. S. Lewis dans *Studia Sinaitica*, t. XI, *Apocrypha Syriaca*, Londres, 1902, p. 12-69.

1. Robinson, Coptic apocryphal Gospels, dans Texts and Studies, t. IV, n. 2, p. 2-89. Les tables (p. 262) donnent de nombreuses références aux titres suivants de Marie: « Our Lady » et « Queen ».

2. P. G., 5, 1254 A. Le P. Jugie ne croit pas téméraire de placer vers l'an 550 la composition de cet apocryphe, qui s'identifie avec le Transitus Mariae B publié par Tischendorff, op. cit., p. 124-136 (Échos d'Orient,

Le Transitus Mariae A de Tischendorff (op. cit., p. 113-123) est postérieur (M. Jugie, Échos d'Orient, 1930, p. 294). Marie y est appelée « Regina omnium sanctorum et apostolorum » (p. 119, cf. p. 115) et même, selon une belle variante : « piissima ac misericordissima regina » (p. 123, note 24). 3. « Mater domini totius mundi », et plus loin : « sororem et dominam nostram Mariam » (éd. Wilmart, p. 329 et 335).

nom : elle est Marie, la Mère du Grand Roi, Notre Dame et de Nazareth mérite bien son Vierge autres, l'humble Souveraine 1 et des

Quelle signification précise s'attache à ce titre qui va devenir d'usage courant? Il est assez malaisé de le dire. Sa dépendance étroite avec la Royauté du Christ ne permet pas toutefois d'en réduire le sens à une simple affirmation d'excellence. Il comporte une participation véritable à la Royauté du Sauveur: mais également par un rôle, encore mal défini, dans la conduite des âmes. Car Notre Dame est vénérée en même temps que son Fils, et l'on se place déjà d'instinct sous la puissante protection de la Mère du Roi. «O Vierge très sainte, supplie Basile de Séleucie, veille sur nous d'en haut et sois-nous secourable. Régis-nous maintenant dans la paix 2, et, quand nous serons amenés sans crainte devant le trône du Juge, mets-nous en cette place qui avant tout, sans aucun doute, par la communauté des honneurs, est à la droite de ton Fils 3. »

mêmes causes, en s'alimentant aux mêmes sources et en gardant la même orientation, elles vont se développer rapidement tant en Orient qu'en Occident. Suivre cette progression sera par le Ces données restent rudimentaires, mais, sous l'influence des iait même éclairer ce qui était au point de départ.

torius, débutait par ces mots prononcés avec force: Όμιλία είς τήν δέσποιναν Θεοτόλον. Mais il y a une variante, qui supprime précisément 1. Selon certains témoignages, la célèbre homélie prononcée par Proclus, le 23 décembre 428 (D. T. C., t. XIII, col. 666), en présence de Nesδέσποινα. P. L., 48, 705 et 706.

L'expression ne devait d'ailleurs pas être encore très courante, puisque saint Cyrille ne l'emploie pas. Tout en soulignant fortement que la raison de la vénération due à Marie vient de ce qu'elle a véritablement engendré le Seigneur de toutes choses (Adv. Nestorii blasph., L. I, c. II. P.~G.,~76,~25-32), il se contente de l'appeler ή τοῦ Κυρίου Μήτηρ. P.~G.,73, 204 B, 881 C, etc.

2. νὄν μέν διεξάγοις εἰρηνικῶς. Le Dictionnaire de Bailly donne deux sens principaux au verbe διεξάγω, « conduire jusqu'au bout, mener à 3. Orat. 39. In SS. Deiparae Ann., P. G., 85, 432 A. L'authenticité de ce bonne fin et, par suite, gouverner, diriger ».

discours, que ne cite pas Photius, n'est pas absolument établie. Dict.

Hist. eccl., t. VI, col. 1157, et Cayré, Patrologie, t. II, p. 103.

— L'Orient après Éphèse

PENDANT LES NEUF PREMIERS SIÈCLES

dogme de la maternité divine absorbe en effet, pour un temps, le tachent restent un peu dans l'ombre. Le titre dominant décerné d'Éphèse pour le développement de la théologie et de la piété pas sentir immédiatement sur tous les points. La défense du meilleur de l'activité doctrinale, et les privilèges qui s'y ratà Marie sera celui-là même qui vient de recevoir une si éclatante qu'il soit anathème. » Aux yeux de tous, la Mère du Seigneur est avant tout « la sainte Théotokos, ἡ άγία Θεοτόκος »; c'est le plus beau de tous ses titres et celui que l'usage rend le plus Il n'est pas question de minimiser l'importance du Concile mariales. Cependant il semble bien que son influence ne se fait consécration. « Si quelqu'un ne professe que la Vierge sainte est la Mère de Dieu, disaient les anathématismes de saint Cyrille, familier.

Autour de ce simple mot « Mère de Dieu », comme en un centre d'attraction unique, les autres formules vont spontanément se cristalliser : maternité divine, sainteté, virginité, gloire, et aussi souveraineté, vont se trouver ainsi rassemblées et affirmées du même coup. En 518, le Concile de Tyr célèbre une fête « à la de Dieu, la Vierge Marie, notre Souveraine 1 ». Vers le même temps, l'évêque de Constantinople, Épiphane, écrit au pape Hormisdas († 523) et lui demande de prier, afin que tous reviennent à l'indissoluble unité de la foi catholique, « par la grâce de la Trinité et l'intercession de Notre Dame, la sainte et tinople († 582), écrite par son disciple Eustrate³, dans l'Histoire gloire du Christ notre Dieu et de la sainte et très glorieuse Mère sions similaires dans la Vie d'Eutychius, patriarche de Constanglorieuse Vierge Marie Mère de Dieu 2 ». On retrouve des exprescclesiastique 4 d'Évagre le Scolastique († vers 600), et plus tard,

4. Hist. eccl., 1. V, c. IV, P. G., 86, 2796 C et 2797 C.

^{1.} Cité par Dom Cellier, Histoire générale des auteurs ecclés. (2º éd.), t. XI, p. 820.

P. L., 68, 498 D. — Cf. Corpus de Vienne, t. XXXV, p. 710.
 P. G., 86, 2289 A, 2328 A, 2336 A, 2360 D, 2369 C.

H. BARRÉ, « La royauté de Marie pendant les neuf premiers siècles », RSR 1939, p. 129-162; 301-334.

(† 662), qui prendra presque l'habitude de terminer ses lettres ou ses ouvrages par un appel « aux prières et à l'intercession de la toute glorieuse et toute sainte Mère de Dieu, notre Souveraine de façon plus frappante encore, chez saint Maxime le Confesseur immaculée et toujours Vierge Marie 1». Le procédé ira se généraisant, et l'on peut voir que, dans cette « synthèse » mariale élémentaire, la Royauté figure à sa place, dans le reflet de la divine Sans même quitter le VI^e siècle, il est encore possible de glaner Dans une homélie sur la Purification, Timothée de Jérusalem quelques témoignages. L'un d'entre eux est assez particulier. recherche le sens de la prophétie du vieillard Siméon. Il croit le découvrir dans la doulcur éprouvée par Marie, durant les trois jours où Jésus enfant semble perdu pour elle. Et la Vierge se (βασιλεύειν), me voici réduite à l'abandon². » On goûtera peu l'expression de ce dépit, indigne de Marie, mais il est maniseste que Timothée a vu dans le message de l'Ange et l'attitude des Mages le présage d'une Royauté future. En cela, il nous lamente: « Où est dont la salutation de l'archange Gabriel?... où est l'adoration des Mages?... Alors que je croyais régner aide à relier l'enseignement de son siècle à celui du passé.

Près de lui, il convient de mentionner Léonce de Byzance († 542), dans la mesure tout au moins où l'Adversus Nestorianos selon une expression toute particulière, « ἀναπόνος, Mère de Roi 3 ». On voudrait également être plus sûr de pouvoir faire lui appartient. Dans cet écrit, Marie apparaît comme la « Souvefigurer ici Romanos, le roi des mélodes 4. Les poèmes authenraine », « la sainte Souveraine, ή άγία Δέσποινη », et même,

1. De duabus Christi volunt. P. G., 91, 212 A, tais e'yaïs xal πρεσβείαις τῆς πανδόξου και παναγίας ἀχράντου δεσποίνης ἡμῶν Θεοτόκου, και ἀειπαρθένου Mαρίας. — Cf. Epist. I (392 B); V (424 BC); XI (457 D); XII (509 B);

De même, Timothée de CP. (début VIIe s.), De receptione haereticorum,

3. Adv. Nest. 1. III, cap. IX, 1. IV, cap. VII et XXXVII; P. G., 86, 2. Oratio in Symeonen et in B. M. V., P. G., 86, 250 A.

4. Après avoir longtemps balancé entre le vire et le vie s., les critiques :641 D, 1665 B et 1712 A. — Cf. 1644 A et 1689 D

PENDANT LES NEUF PREMIERS SIÈCLES

sont tiques offrent peu de chose 1, mais les œuvres probables plus riches. Écoutons Notre Dame parlant à son Fils

sein j'ai domination sur toutes choses 2. Je suis la Reine du monde : depuis que j'ai porté dans mon ta puissance souveraine,

revenir un autre acathiste sur la Vierge. Tour à tour les apôtres présentent à Marie leurs hommages. Saint Jean s'adresse à elle blement Romanos et non point Sergius³ — semble devoir A l'auteur du grand Hymne acathiste — qui est vraisemblaun des premiers :

Χαϊρε, έμη και κυρία και μήτερ. 5. Salut, ma mère, et ma dame,

Puis vient saint André:

6. Salut, toi qui sièges auprès du trône de ton Fils, comme une reine

Χαΐρε, θρόνψ παρεδρεύουσα τοῦ υίοῦ βασιλιχῶς 4.

Dame. Saint Maxime, nous l'avons vu, aimait terminer ses écrits encore agités, et c'est une excellente occasion de parler de Notre en invoquant la « Mère de Dieu, notre Souveraine ». Il lui arriva même un jour d'avoir à protester publiquement de son ortho-Au vire siècle, les grands problèmes christologiques sont

art. Romanos, t. XIII, col. 2895-2898. -- C. Chevalier, Mariologie de semblent pencher maintenant pour le vi°. — Cf. E. Amann dans D.T.C., Romanos (490-550 environ), le Roi des Mélodes, dans Rech. de Sc. relig., 1938 (t. XXVIII), p. 48-72.

p. 32. Dans une hymne anonyme, peut-être antérieure à Romanos, on lit i. Hymne V, 13, δέσποινα Θεοσύλληπτε. Pitra, Analecta sacra, t. I, ces mots: «O Souveraine, tu peux ce que tu veux. » Fitra, op. cit., p. 536. 2. De B. V. M., XXII, 1. Pitra, op. cit., p. 515 (sur l'authenticité, voir

τοῦ γὰρ χόσμου βασιλεύω· τό σου εδάστασα γαστρί πάντων κρατώ. έπειδή χρατος

3. F. Cayré, Précis de Patrologie, t. II, p. 287. 4. Acathistus de B. Virginis Transitu, Pitra, op. cit., p. 266.

doxie. Il le fit avec larmes: «Qu'il soit anathème et encore anathème celui qui n'affirme pas que notre Souveraine, la toute digne de louange et l'immaculée toute sainte, est vraiment la Mère de Dieu!. » En bon serviteur, Maxime défend l'honneur de sa Souveraine. Il ne fait pas comme Nestorius, dont Théodore, moine de Rhaïte et correspondant de Maxime, nous décrit avec indignation l'attitude: «Il est parti en guerre, écrit-il, contre la Vierge vénérée. Il n'a point rendu à la Mère de Dieu et très pure Marie la révérence qui convient à la Mère du Seigneur, mais bien au contraire, comme un serviteur orgueilleux et impudent, il a renié son Maître et bajoué sa Souveraine? »

Ce n'est point le Pseudo-Méthode qui eût mérité cette accusation, car il crie vers sa Reine ses sentiments de soumission : « Quel culte ne te devons-nous pas, nous les tout petits, à toi qui es vraiment la Reine ³! » Ce n'est point non plus Sophrone de Jérusalem († 638), qui prête à Marie l'Égyptienne cette belle expression : « O bienveillante Souveraine, ὁ φιλάγαθε Δέσποινα 4.»

Mais voici qu'un nouveau motif se présente de chanter les louanges de la Reine. La fête de la Dormition s'est ajoutée depuis quelque temps au calendrier liturgique, et sa célébration se généralise rapidement ⁵. Plus encore que l'Annonciation, — appelée parfois « la fête royale de la Reine ⁶ », — elle va mettre en évidence la Royauté universelle de la Mère de Dieu. Orateurs

I. Actes de son martyre (rédigés par son disciple Anastase), P. G.,
 90, 163 D. — Cf. 156 B.

2. De Incarnatione, P. G., 91, 1489 A.

3. Sermo de Simeone et Anna, 5, P. G., 18, 360 A: τῆ ὄντως βασιλίδι. — Cette homélie n'appartient point à Méthode d'Olympe, mais est contemporaine des erreurs christologiques. — Cf. Amann, D. T. C., art. Méthode, t. X, col. 1643.

Vita S. M. Aegypt., cap. 11, 25. P. G., 87, 3716 A (cf. 3713). — Voir encore SS. Cyri et Ionnis miracula, 36: τὴν Δέσποιναν ἡμῶν τὴν Θεοτόκον. P. G., 87, 3557 D.
 S. Gapelle, La Fête de l'Assomption dans l'histoire liturgique, dans

Ephem. theol. lov., 1926, p. 33-45.
6. Pseudo-Jean Damascène, Hom. II in Ann., P. G., 96, 648 B: ἡ τῆς βασιλιόος βασιλική... έορτή. S. Andréde Crète, P. G., 97, 844 C.—S. Germain de Constantinople, P. G., 98, 320 C.—Cf. C. Chevalier, Maniologie de S. Jean Damascène, p. 208.

PENDANT LES NEUF PREMIERS SIÈCLES

et poètes célébreront à l'envi la Reine du monde, que le divin Roi, son Fils, vient chercher pour l'introduire dans la gloire. A Jean de Thessalonique († vers 630) revient sans doute de nous avoir laissé la première homélie sur la « Dormition de Notre Dame, Mère de Dieu et toujours Vierge Marie 1 ». Elle débute avec splendeur et majesté:

A l'admirable et très glorieuse et véritablement grande Souveraine de l'univers enlier, à la Mère toujours Vierge de notre Sauveur et Dieu Jésus-Christ, à celle qui est vraiment Mère de Dieu, louange, honneur et gloire sont dus à jamais par toute créature qui est sous les cienx 2

Par la suite, Marie est appelée « la bienfaitrice et la Souveraine du monde », « la Souveraine de l'univers », « notre illustre Souveraine ».

Vers le même temps, mais avec plus de sobriété dans les termes malgré l'ampleur de son discours, Modeste de Jérusalem († vers 634) reprend le même thème :

Le Christ Dieu l'invite, revêt son corps d'une immortalité identique à la sienne, et la glorifie au delà de tout, afin que, étant sa très sainte Mère, elle soit aussi son héritière, selon ce que chante le Psalmiste . La Reine est assise à ta droite, dans un vêtement d'or 4...

Pour la première fois, semble-t-il, le verset 10 du psaume XLIV est appliqué à Marie. Jusque-là seuls les versets suivants avaient eu leur emploi. Modeste innove : il aura des imitateurs. Il montre aussi comment la Vierge est dans la gloire afin d'intercéder pour nous (3301 C), et la salue finalement : « Souveraine des mortels, sainte Mère de Dieu (3305 B). » Ailleurs, après avoir fait

1. Elle a malheureusement été fortement remaniée à partir du XII[®] s. Le texte que nous utiliserons est un essai de reconstitution tenté par le R. P. Jugie, et publié dans la Patrologie Orientale (t. XIX, p. 375-405) avec une longue introduction (p. 344-374) et la principale recension interpolée (p. 405-438).

La dépendance étroite entre Jean et les Apocryphes a été mise à nouveau en lumière par J. Rivière, Le plus vieux « Transitus » latin et son dérivé grec, dans Rech. de Théol. anc. et méd., 1936, p. 5-23.

2. L. c., p. 375 : τή... όντως μεγάλη τοῦ παντὸς κόσμου δεσποίνη.

3. Ibid., p. 377, 382 et 401.

4. Encomium in Dormit. SS. Deip., P. G. 86, 3289 C.

LA ROYAUTÉ DE MARIE

mention de la « Dormition de notre Souveraine Mère de Dieu », il ajoute: De même que le groupe des disciples suivait le Seigneur, ainsi un cortège de disciples accompagne la Souveraine et la Mère du Seigneur 1. Γ 'expression d'Élisabeth a donc pris définitivement son plein sens. « La Mère du Seigneur » est à la fois véritablement Mère de Dieu, et Souveraine, « notre Souveraine Mère de Dieu, ή δέσποινα ήμῶν Θεοτόχος ». Quelque cinquante ans nous séparent maintenant des grands mariologues du haut moyen âge byzantin, André de Crète, Gerla Royauté de Marie, déjà si nettement professée, va connaître main de Constantinople et saint Jean Damascène. Avec eux, de nouveaux progrès. On a surtout jusqu'ici affirmé le fait, on va maintenant, sans trop le chercher du reste, commencer d'en préciser la portée.

les royales étapes de la vie de Marie. Le prophète l'a prédit : Saint André de Crète († 740) s'attache à suivre pas à pas elle sera Reine, βασίλισσα². Anne, sa mère, s'étonne de concevoir en son sein la Reine qui doit enfanter le Christ-Roi 3. Sa naissance est le royal festin offert par la Reine, fille des Rois 4. Les filles de Sion courent devant leur Reine et l'accompagnent dans le temple ⁵. L'entrée au ciel enfin est un royal triomphe, toute la cour céleste y participe, et la Reine apparaît dans tout l'éclat de sa gloire et de sa majesté °. En chemin, André multiplie les titres : « Reine », « Reine de notre race », « Reine de tout le genre humain », « Souveraine des hommes », « Souve-

2. Hom. IV in Nat. B. M., P. G., 97, 872 A (cf. 1313 D). C'est au ps. 1. In unguenta ferentes mulieres (fragments conservés par Photius). P. G., 86, 3276 A.

3. Canon in B. Annae Concept., P. G., 97, 1313 D.

XLIV, 10, qu'André se réfère.

4. Hom. III in Nat. B. M., P. G., 97, 844 C.

Hom. I in Nat. B. M., P. G., 97, 820 D

Hom. I, II et III in Dormit. B. M., P. G., 97, 1045-1110 passim.

PENDANT LES NEUF PREMIERS SIÈCLES

raine immaculée, Mère de Dieu 1 ». Parfois aussi, il s'interrompt pour interpeller sa Reine Salut, diadème de beauté, Reine de notre race, surabondamment ornée de toutes les prérogatives royales 2.

Tu es la Reine de tout le genre humain, et les faits confirment que cette appellation n'est point usurpée 3. Pour renforcer l'idée de royauté et s'attacher de plus près pas encore, et il forge de toutes pièces un vocable nouveau: au texte du Prophète, André de Crète emploie le mot « Reine, βασίλισσα », de préférence à celui de « Souveraine, δέσποινα », qu'utilisaient principalement ses devanciers. Cela ne lui suffit un pressant appel au pouvoir incomparable de la Reine, à son « O trois fois Reine, s'écrie-t-il, bienheureuse Mère de Dieu, ω πανολδία τρισσάνασσα Θεογεννήτρια 4.» Et l'homélie s'achève par intercession universelle et toujours efficace auprès de son Fils, notre Dieu et notre Roi.

Tout en gémissant de ne pouvoir dignement célébrer sa Reine, saint Germain de Constantinople († 733) rendrait encore des points à son illustre contemporain. Il recourt au texte évangélique, — à ce texte qui contient en germe tant de choses, - et paraphrase les paroles de l'Ange et de Marie. La Vierge se demande comment elle pourra recevoir en elle celui qui trône au-dessus des Séraphins, et l'Ange lui réplique:

Tu seras appelée Trône qui porte Dieu et Siège royal du céleste Roi, car tu es Reine et Souveraine, tu es fille d'un roi de la terre et tu possèdes le caractère royal 5. Lorsque le grand prêtre Zacharie reçoit Marie enfant dans le emple, il se met en frais, et l'introduit comme une Reine en son palais: Prenez place, ô Souveraine; il vous revient de siéger sur ces degrés, à

I. Loc. cit.., passim, et 1341 B.

2. Hom. IV in Nat. B. M., P. G., 97, 864 C.

3. Hom. III in Dormit. B. M., P. G., 97, 1100 A.

4. Ibid., 1108 A.
5. In Ann. SS. Deiparae, P. G., 98, 324 D et 325 A.

vous la Reine plus glorieuse que toutes les reines de la terre... C'est à bon droit que je vous attribue la première place, comme à la Reine de l'univers, ως παντανάσση.

L'humble Vierge est la «Souveraine Mère de Dieu », la «Souveraine immaculée », « la Reine qui engendre un Roi ² ». Seuls, les impies ont à la redouter et doivent confesser « que son nom est Souveraine ³ ». Mais pour ses fidèles serviteurs, elle est une « Souveraine toute pure, toute bienveillante et remplie de miséricorde, secours des chrétiens, ardente consolation des affligés ». Pas besoin d'autre intermédiaire pour aller à Dieu, car elle jouit auprès de son Fils de toute la puissance maternelle. Avec lui, elle prend soin de nous tous ; son intervention et ses requêtes assurent notre salut 4.

Si la doctrine de saint André de Crète et de saint Germain de Constantinople offre déjà un tel ensemble, c'est toutefois, sans contredit, saint Jean Damascène qui mérite la palme. En lui, on entend toute la tradition orientale. Il reprend les idées de ses prédécesseurs, mais pour les approfondir, les préciser et les développer. Tout en envisageant le côté moral des choses, il fait œuvre de théologien. En particulier il insiste sur la raison fondamentale de la Royauté de Marie, et met au grand jour ce qui était latent dans le texte sacré et le langage courant. La Vierge est Reine parce qu'elle est mère du Fils de Dieu, Seigneur et Roi de toutes choses : telle est l'affirmation répétée du Livre de la foi orthodoxe 5:

La grâce — c'est ce que veut dire Anne — engendre la Souveraine, — telle est la signification du nom de Marie. Elle est en effet

- 1. In Praesent. SS. Deip., P. G., 98, 304 AB.
 - 2. P. G., 98, 317 A, 319 B et 453 B.
- 3. In Praesent. SS. Deip. II, P. G., 98, 317 B. Accommodation du ps. LXXXII, 19: « et cognoscant quia nomen tibi Dominus ».

 4. In SS. Mariae Zonam, P. G., 98, 371-381. Toute l'homélie est à
 - 4. In SS. Mariae Zonam, P. G., 98, 371-381. Toute l'homélie lire. Cf. 320 AB.
 - 5. Livre IV, ch. xIV, P. G., 96, 1157 B et 1161 A.

Nos traductions s'inspirent de celles du P. C. Chevalier, Mariologie de S. Jean Damascène, Rome, 1936 (Orientalia christiana Analecta, n. 109).

PENDANT LES NEUF PREMIERS SIÈCLES

devenue la Souveraine de toutes les créatures, en devenant la Mère du Créateur.

Saint Jean Damascène ressuscite ainsi une étymologie que l'Orient semblait avoir un peu oubliée ¹, puis il revient un peu plus loin sur son idée :

Elle est véritablement et en toute rigueur de termes Théotokos et Souveraine, maîtresse absolue de toutes choses, elle qui est servante et mère du Créateur.

Ce point lui semble capital, et dans ses autres écrits il le souligne à nouveau : « Marie surpasse toute chose et est maîtresse de toute créature, en tant que Mère de Dieu, Créateur et Maître Souverain de l'univers ². » C'est d'ailleurs à la bienveillance de son Fils qu'elle le doit : le droit d'héritage est ici volontairement renversé : Il fallait que la Mère de Dieu possédât ce qui appartenait à son Fils et qu'elle fût vénérée par toutes les créatures. L'héritage passe d'ordinaire des parents aux enfants. Ici, pour reprendre les paroles d'un sage, les flots des fleuves sacrés remontent vers leur source : car le Fils a soumis à sa Mère toutes les créatures 3.

Il s'établit entre Jésus et Marie une réciprocité de bons offices et un mutuel échange. L'un donne à l'autre ce qu'il a; la communauté est parfaite, et le Christ invite sa Mère à régner avec lui dans les cieux :

Descendez, Scigneur, payez en retour votre Mère pour les soins qu'elle vous donna... Dites-lui dans un doux murmure : « Viens, ma toute belle, ma toute proche... Tu m'as donné ce que tu avais, participe maintenant à mes biens. Allons, Mère, viens à ton Fils, viens régner avec celui qui, né de toi, vécut avec toi dans la pauvreté 4. »

- 1. On le retrouve encore dans le Pseudo-Epiphane (1x* s.). P. G., 43, 48 D. --- Cf. Bardenhewer, Der Name Maria, p. 41.
 - 2. Hom. II in Dormit., P. G., 96, 721 D. Cf. De Imaginibus, I, 21. P. G., 94, 1252 D. Laudatio S. Barbarae, P. G., 96, 809 B.
- 3. Hom. II in Dormit.: ὁ γαρ Γίος τῆ Μητρὶ τὴν σύμπασαν χτίσιν χατεδουλώσατο. P. G., 96, 741 B.C. Cf. C. Chevalier, οφ. cit., p. 204.
 - 4. Hom. III in Dorm., 4: συμδασίλευσον τῷ ἐχ σοῦ σὸν σοὶ πτωχεύσαντι. P.~G., 96, 760 A B. Cf. 756 B.

C'est ainsi que la Reine est élevée, en corps et en âme, jusqu'au trône de son Fils

ransférée dans les royaux séjours des cieux, comme la Reine, la Ton corps sans souillure n'est point resté sur la terre, mais tu fus naîtresse, la Souveraine, la Mère de Dieu, et la véritable Théotokos 1.

Dasmascène célèbre de manière si vibrante « la Reine Mère », sa a confiance en celle « qui est vraiment la bonne Souveraine, la Mère du seul Dieu bon », et « qui a tant fait pour l'humaine Ce n'est point d'ailleurs pour nous oublier, et si saint Jean vénération se nuance de tendresse et se mêle d'affection. Il nature 2 »:

tranquille de la divine volonté, et rends-nous dignes de la félicité duis et dirige nos affaircs à ton gré... Achemine-nous vers le port Regarde vers nous, bonne Souveraine, mère du bon Maître, conIl veut être un bon serviteur de sa Reine et croit être toujours en reste avec elle. Alors, il se « consacre » à elle, corps et âme, sans réserve : Nous sommes devant vous, ô Souveraine, et je le redis, Souveraine, Vierge Mère de Dieu. Nous fondons en vous notre espérance, comme sur l'ancre la plus solide et la plus sûre. Esprit, âme et corps, tout nous-même, nous nous consacrons à vous, et, tant que nous pouvons, nous vous célébrons par des psaumes, des hymnes et des cantiques. Nous ne le pouvons jamais assez 4! Décidément, la Royauté de Marie n'est plus seulement affirmée, ni même étudiée pour elle-même, elle est devenue doctrine de vie. On en a mieux compris la portée profonde et vu plus nettement les fruits spirituels.

Avec saint Jean Damascène, la pensée de l'Orient est pour longtemps fixée, et les auteurs qui le suivent offrent de ce fait un intérêt diminué. On aurait tort cependant de les méses-

- 1. Hom. I in Dorm., P. G., 96, 720 A.
 - 2. Ibid., 701 AB.
- 3. Ibid., 721 AB. 4. Ibid., 720 CD.

PENDANT LES NEUF PREMIERS SIÈCLES

timer: ils ont eux aussi de bien belles expressions pour traduire leur croyance et manifester leurs sentiments.

Joseph l'Hymnographe († 883), au contraire, est tellement riche Cosmas le Mélode (viire siècle), saint Taraise († 806) et Théodore qu'on ne peut omettre de le citer. A chaque instant, les titres ses lèvres 2. Maric est non sculement la « Reine de l'univers, qui Contentons-nous de mentionner Jean d'Eubée († vers 750), Studite († 826), qui n'offrent rien de particulièrement neuf 1. de « Reine », de « Souveraine », de « Maîtresse » se pressent sur engendra le Roi du monde », mais elle est précisément Reine, à raison de cette maternité:

dons comme une Reine, et c'est pourquoi nous te célébrons, ô Mère Parce que tu as enfanté le Créateur de toutes choses, nous te regarde Dieu, scule toujours Vierge 3. Elle est la Reine prédite par David, et c'est pourquoi nous pouvons la supplier de nous introduire dans le céleste royaume (P. G., 105, 1281 A). N'est-ce pas d'ailleurs sa fonction d'être par son intercession la médiatrice auprès du divin Roi? Parée de vêtements frangés d'or, tu te tiens maintenant, comme une Reine, à la droite du Roi notre Dieu, intercédant pour tes serviteurs, ô Souveraine!...

1. Voici simplement quelques références :

doxa, P. G., 98, 1236 A. --- S. Taraisc, Epistolae, P. G., 98, 1432 C, 1433 C, Cosmas, Hymni, P. G., 98, 481 C. -- Anonyme de Beccucci, Dogmata ortho-S. Théodore Studite, In Nat. B. M., P. G., 96, 689 A. — In Dormit. Jean d'Eubée, In Concept. SS. Deiparae, P. G., 96, 1481 Bet 1485 A. 1460 C, etc. - In SS. Deip. Praesent., P. G., 98, 1489 C et 1499 A. SS. Deip., P. G., 99, 719 C (cf. 785 B et 1777 B).

Pour le 1x^e siècle on pourrait citer encore :

Épiphane, P. G., 43, 488 D.— Théognoste, P. O., XVI, p. 462. — Étienne de CP, P. G., 100, 1080 B. — S. Méthode, P. G., 100, 1275 et 1276 (douteux). — Théodore Abou-Qourra, P. G., 97, 1521 C. — Nicéphore le Conf., Antirrheticus, P. G., 100, 216 C et 341 A.

2. Il suffit de consulter les tables du Mariale (P. G., 105) aux mots On obtiendrait le même succès en examinant le Triodion, publié sous le Domina, Imperatrix ou Regina, pour recueillir une abondante moisson. nom de Sophrone (P. G., 87, 3839-3982), et qui pourrait bien appartenir à Joseph l'Hymnographe (cf. Hurter, Nomenclator, t. I (1903), col. 600). 3. P. G., 105, 1176 A. — Cf. 1173 C. Tu te tiens à la droite du Christ, ô bien-aimée de Dieu, comme une Reine véritablement entourée de franges d'or, nous procurant le royaume des cieux par ta médiation, par ton intercession 1... Il faut également faire une place à l'inconnu qui se cache sous seul, le texte est intéressant à plus d'un titre. La conclusion le nom de saint Athanase 2. Avec saint Jean Damascène, il sera et c'est à lui que Suarez empruntera sa manière particulière de concevoir ce privilège. D'autre part, à le considérer pour lui renfermée dans les données primitives de l'enseignement tradil'un des rares témoins orientaux qui figurent au dossier patristique des premiers grands théologiens de la Royauté de Marie, nonnel s'y trouve en premier lieu très nettement dégagée: Puisque celui qui est né de la Vierge est Roi et le Seigneur Dieu celle qui, par sa grâce, l'a engendré mérite véritablement d'êtreappelée Reine, Souveraine et Mère de Dicu.

Puis c'est l'application du psaume XLIV avec ses nuances d'expression que relèvera Suarez³:

elle est Reine, et Souveraine, et Mère de Dieu. Et maintenant le texte sacré la célèbre comme la Reine qui se tient, dans ses vêtements d'or. En tant que femme, et selon qu'il convient à sa condition de femme, à la droite de son Fils, le Roi de l'univers. Viennent alors les considérations d'ordre moral et l'affirmation du mode selon lequel s'exerce cette royauté

prement: députation, ambassade (Bailly), donc intervention dûment accréditée auprès du Roi, mais il veut dire aussi « prière » et s'emploie μεσιτεία σου, Κόρη, προξενούσα πρεσδείαις σου. Le mot πρεσδεία signifie pro-1. P. G., 105, 1221 A et 1321 A: ήμιν την βασιλείαν τῶν οὐρανῶν τῆ couramment pour désigner l'intercession des saints auprès de Dieu (cf. H. Etienne, Thesaurus graecae linguae, t. VI, col. 1581).

2. Sermo in Ann. Deiparae, P. G., 28, 917-940 (voir surtout col. 937

Le Nain de Tillemont (Mémoires, t. VIII, p. 727) déclare que « tous les doctes conviennent qu'il n'est point de saint Athanase, et qu'il a plutôt été écrit dans le vie siècle que dans le Ive». Il faudrait peut-être reculer encore: 3. De myst. vitae Christi, Disp. XXII, sect. II, n. 4. Op. omn., éd. Vivès, t. XIX, p. 326.

Sur cette interprétation de Suarez, voir Bulletin de la Soc. fr. d'Études

mariales, 1937, p. 33-35.

PENDANT LES NEUF PREMIERS SIÈCLES

Écoute, fille de David et fille d'Abraham, prête l'oreille à notre supplication, n'oublie pas ton peuple, et ceux qui sont de la demeure de ton Père... Il te convient de te souvenir de nous, puisque tu es devenue Mère de Dieu, Reine, Maîtresse et Souveraine, de par le Roi, Seigneur, Dicu et Maître qui naquit de toi. N'es-tu pas aux côtés de celui qui, terrible pour nous, te demeure favorable et t'accorde toutes les faveurs? Et c'est pourquoi tu es appelée « pleine de grâces »...

Intercède pour nous, Maûresse, Souveraine, Reine et Mère de Dieu, car tu es de notre race, et celui qui prit son corps en toi est notre Dieu.

raient multiplier encore. L'enseignement du haut moyen âge byzantin est arrivé à son apogée. Malgré le schisme qui se prépare, il se transmettra dans toute sa pureté. Photius, Georges de Nicomédie, l'empereur Léon VI le Sage en seront eux-mêmes tantinople, Siméon Métaphraste, et plus encore Jean le Géomètre, Jean Maurope ou le moine Jacques, le perpétueront à leur accompli. La petite semence jetée dans l'Évangile, et que les Il faut arrêter là, comme à regret, des citations qui se pourles éloquents témoins. Nicétas David, saint Euthyme de Constour. Bref, le premier stade de l'évolution est pleinement premiers siècles avaient vue croître timidement, a pris maintenant une singulière vigueur et tout laisse à penser qu'elle deviendra bientôt un arbre majestueux

On aurait encore toutefois une idée incomplète de la pensée de l'Orient si l'on omettait de s'arrêter un instant à la prière liturgique et au culte des images.

constant du titre de Souveraine décerné à Marie. Les documents es plus anciens des grandes liturgies byzantines de saint Basile La liturgie est un lieu théologique éminent. Or, malgré la difficulté que l'on éprouve à s'orienter parmi des textes souvent remaniés, une chose est parfaitement claire, c'est l'usage il est couramment fait mémoire de la « toute sainte, immaculée ou de saint Jean Chrysostome en font foi. Dans les prières d'intercession de la messe, qui correspondent à notre Communicantes, et bénie Mère de Dieu, notre Souveraine, Marie toujours Vierge 1 ».

1. Liturgie de saint Basile (ms. du IXe siècle), P. G., 106, 1297 A. — Cf.

Germain de Constantinople fait cette réflexion qui en lement, au cours de l'office, il est fait appel à l'intercession de montre bien le sens : « Il nous faut louer la Souveraine de l'uni-Commentant ce texte, — sans toutefois le citer intégralement, vers, et lui redire l'Ave de l'Ange¹. » A diverses reprises éga-Notre Dame.

sacrifice de la messe. C'est tout l'ensemble de la liturgie qui la fait sienne. Outre les hymnographes de profession, Romanos ou Joseph, bien des auteurs déjà cités plus haut, comme saint André Damascène, pourraient en témoigner. Ils ont composé des hymnes liturgiques, des « canons » en l'honneur de la Mère de Dieu et des Cette pratique d'ailleurs n'appartient pas exclusivement au de Crète, saint Germain de Constantinople ou saint Jean saints, où la Reine du monde est fréquemment célébrée.

Faisons résonner nos cantiques :

car la Vierge-Mère Reine du monde s'incline pour combler de biens ceux qui la célèbrent. Que les princes et les rois accourent ensemble, et applaudissent dans leurs hymnes la Reine qui en/anta un Roi 2...

H. BARRÉ, « La royauté de Marie pendant les neuf premiers siècles », RSR 1939, p. 129-162; 301-

saint Jean Damascène veut lui aussi adresser son chant « à la Ainsi s'exprime saint Germain de Constantinople, tandis que Reine qui est mère, τῆ βασιλίδι Μητρί ³». Combien d'attestations semblables sont éparses dans les livres des Ménées! Celui qui voudrait les recueillir n'y perdrait point sa peine,

904, 906, etc. — Cf. Dom Moreau, op. cit., p. 109, 115, 116, 137 et 146. La liturgie copte de saint Grégoire offre également des expressions p. 177. De même, dans la liturgie de saint Jean Chrysostome, P. G., **63**, identiques. P. G., 36, 697 A et 698 B, comme aussi la liturgie de saint Dom F. J. Moreau, Les Liturgies eucharistiques, Bruxelles, Vromant, 1924, Jacques, ou celle de saint Marc.

Rerum ecclesiast. contemplatio. P. G., 98, 437 C. Si l'authenticité de (cf. D. T. C., t. VI, col. 1308). Il y a eu cependant des interpolations cet écrit n'est pas absolument certaine, elle est du moins fort probable postérieures.

2. Saint Germain de Constantinople: Hymnus in S. Dei Genitricem, P. G., 98, 453 B.

3. Canon in Dormit. Dei Genitricis, P. G., 96, 1364 A. — Cf. Canon sur l'Ann. dans Vie spirit., t. XI (1924), p. 599.

PENDANT LES NEUF PREMIERS SIÈCLES

car, bien avant les Latins, les Grecs ont dit à Marie: « Je vous salue, ô Reine, Xaípoiç, ἄνασσα 1. »

leur solitude l'image de Notre Dame avec l'Enfant, et nous avons déjà dit comment Jean Moschos décrit l'une d'entre elles : Mère de Dieu, portant Notre Seigneur Jésus-Christ. » C'est la Souveraine qui porte le Seigneur, la Reine qui offre le Roi du monde à la vénération de tous : elle-même lui tient lieu de trône royal: « Salut, dit l'hymne acathiste, car tu es le trône il n'est que de parcourir les écrits contemporains pour en avoir une idée exacte. Les Pères du désert ne vénéraient-ils pas dans « Cette image représentait Marie notre Souveraine, la sainte du Roi 3 », et saint Germain de Constantinople nous en offre Or il est remarquable que les images de la Vierge sont, à cette époque, généralement empreintes d'une majesté royale. On y voit la Mère de Dieu assise sur un trône, dans tout l'éclat d'une reine ou d'une impératrice, portant sur ses genoux l'Enfantdisparu de leur terre d'origine, mais bon nombre ont survécu dans les monuments de l'Occident, à Rome en particulier, où Mais la prière, qui, du fond de l'âme, monte vers Dieu et vers les saints, aime à s'appuyer sur des éléments d'ordre sensible et trouve en eux un stimulant. Si l'on croit vraiment à la Royauté de Marie, si l'on prend plaisir à l'invoquer sous le nom de « Reine Souveraine », il est impossible que les mêmes sentiments ne Roi. C'est le thème le plus familier et le plus couramment reproduit 2. Ces précieuses icônes ont presque toutes malheureusement les artistes orientaux les importèrent de bonne heure. Au reste, se fassent pas jour dans les représentations de l'art chrétien. à point nommé la raison péremptoire :

oseph l'Hymnographe, P. G., 105, 1408 A et 1025 D.— Théodore Stu- Saint J. Damascène (douteux), P. G., 96, 840 A (cf. 653 D). dite, P. G., 96, 689 A. — Taraise, P. G., 98, 1500 D.

2. Ce n'est pourtant pas le seul, et l'on a peut-être trop dit que les premiers artistes ont ignoré des sujets moins austères. Déjà l'on a représenté la Vierge allaitant son enfant. P. G., 100, 105 D. — Cf. G. de Jer-

rante: Théodore Studite, P. G., 99, 721 D. — Cosmas, P. G., 98, 465 A 3. Pitra, Analecta sacra, t. I, p. 251. L'expression est d'ailleurs couphanion, La Voix des Monuments, Paris, 1930, p. 211. et 512 A. — Saint J. Damascène, P. G., 96, 712 B.

RECHERCHES SCIENCE REL.

LA KOIAUIE DE MANIE

Tu seras appelée Trône qui porte Dieu et Siège royal du céleste Roi, car tu es Reine et Souveraine, tu es fille d'un roi de la terre, et tu possèdes le caractère royal 1.

On comprend dès lors pourquoi les images de la Vierge sont appelées si souvent images de « Notre Souveraine Mère de Dieu » Cela n'exprime pas simplement ce qu'est en elle-même la sainte Mère du Sauveur, mais on a voulu ainsi la décrire telle qu'elle apparaît dans la représentation qui tombe sous les yeux. L'image n'est-elle pas, à sa matérielle façon, une synthèse de la doctrine mariale ? L'artiste dépeint la Vierge selon sa croyance de simple fidèle, et les fidèles à leur tour se font de Marie une idée conforme à celle de l'artiste.

Les attaques iconoclastes pourront se multiplier, l'attachement de tous à la Vierge Souveraine n'en deviendra que plus profond ². Le Concile de Nicée de 787 n'aura plus qu'à consacrer définitivement une expression en usage et une croyance déjà séculaire.

Nous définissons en toute certitude et convenance qu'à l'instar des représentations de la précieuse croix salvatrice, les saintes et vénérables images... doivent être placées dans les églises consacrées au Seigneur, sur les objets et vêtements sacrés, sur les murs et sur les parois, dans les maisons et par les chemins; images, disons-nous, de Notre Seigneur Dieu et Sauveur Jésus-Christ, images de notre Souveraine immaculée la Sainte Mère de Dieu, images des anges vénérés, de tous les saints et des pieux personnages (D. B. 302).

suivre.)

H. BARRÉ, C. S. Sp.

1. In Ann. SS. Deip., P. G., 98, 324 D et 325 A.

2. « Quant à Marie, écrit le P. J. Pargoire, les grossiers blasphèmes de Constantin V ont eu pour unique résultat de la rendre plus chère aux vrais chrétiens. De même que son divin Fils est le Seigneur, elle est la Dame par excellence et le langage de l'époque s'habitue à la saluer ainsi » L'Eglise byzantine de 527 à 847, Paris, 1903, p. 335.

LA ROYAUTÉ DE MARIE

PENDANT LES NEUF PREMIERS SIÈCLES*

III. — L'Occident

«Les Occidentaux, écrit M. G. Bardy, ne sont pas moins dévots envers leur Mère du ciel, mais ils sont plus calmes dans les manifestations de leur piété; ils restent plus discrets dans l'expression de leurs sentiments intimes et nous ne trouverons pas chez eux les magnificences verbales qui nous éblouissent chez les Grecs 1. » Et de fait le contraste est frappant, à tel point que l'on pourrait être enclin à porter un jugement trop sévère et à trouver pâles ou froids des textes pourtant pleins de richesse.

D'autre part, les témoignages de l'Occident se présentent d'abord en nombre assez restreint. Il faut attendre saint Isidore de Séville, saint Ildefonse de Tolède, le vénérable Bède et surtout les écrivains de l'époque carolingienne, pour en faire une moisson de quelque importance. On serait donc tenté d'affirmer un certain retard sur les Grecs. Pourtant, des indices isolés permettent de croire que le privilège de Marie n'était point alors ignoré. Nous avons déjà rencontré les Apocryphes, saint Pierre Chrysologue, le diacre Théodosius († vers 530) et la discrète allusion de saint Grégoire le Grand. Il faut y ajouter Venance Fortunat († 600), qui place en tête de son poème De Virginitate ces quelques mots: « In nomine Domini nostri Jesu Christi et domnae Mariae matris ejus? " Peut-être même faut-il lui conserver la paternité du De laudatione Mariae; nous aurions alors,

^{*} Voir Recherches de Science religieuse, avril 1939, p. 129-162.

^{1.} En lisant les Pères, Paris, 1933 (2º éd.), p. 243.

^{2.} Mon. Germ. Hist.: Auctores, t. IV (éd. F. Léo), p. 181 (cf. P. L.. 88, 266 B, et P. L., 72, 668 A).

sous sa plume, la plus belle assertion de la Royauté de Marie jusqu'ici rencontrée en Occident:

Cingeris et niveis lactea virgo choris, Ornata ex partu, mater opima, tuo 1. Sic juxta genitum regem regina perennem, Consulibus celsis celsior ipsa sedens, Conderis in solio, felix regina, superno, Nobile nobilior circumsistente senatu,

Devançant les artistes, peintres et sculpteurs, le poète nous fait ensuite assister à la scène du couronnement de la Vierge par son Fils

Et gemmis rutilam comet honore comam 2. Componendo caput niveum diademate fulvo, Dans tibi larga poli, cui tu domus arcta fuisti, Ventris pro hospitio restituendo thronum,

monuments ou chartes épiscopales de l'époque nous parlent de Avec le VIIe siècle, nous sommes déjà plus à l'aise. Divers ou telle église consacrée à Notre Dame, « sancta et venerabilis basilica domnae Mariae genitricis Domini³». Ailleurs, Marie est appelée « gloriosa coeli regina », ou encore « supernorum regina civium 4 ». Mais il y a mieux. Consacrant l'usage commun, les Papes décernent eux aussi à la Vierge le titre de proteste de son culte pour elle et relève avec indignation les faux témoignages portés contre lui à ce sujet : « Porro de Domina nostra gloriosa semper Virgine Maria, ...falsum contra « Notre Dame » ou de « Souveraine ». Saint Martin Ier (649-655)

I. L. c., p. 377 et 378 (cf. P. L., 88, 282 B).

Des arguments de critique interne ont porté F. Léo, le dernier éditeur xxiv). Cependant, à la suite de Dreves, certains croient pouvoir la le texte doit être assez ancien, puisque des manuscrits du viiiº ou ixº s. le duisant par ces mots: « Sicut et nobilis ille versificator in laude ejus de Fortunat, à rejeter l'authenticité du De Laudatione Mariae (l. c., p. retenir (H. Leclercq dans Dict. Arch. et Lit., t. V, 1997). De toutes façons, donnent à Fortunat, et que Raban Maur citera notre passage, en l'intro-(Mariae) ait. » P. L., 107, 744 C.

2. L.c., p. 378 et 379 (cf. P. L., 88, 283 A).

3. P.L., 88, 1193 B (cf. 1195 A, 1187-1190) ou encore P.L., 80, 569 et 570; P. L., 87, 1300.

4. Valérius, P. L., 87, 424 B. — Saint Aldhelme, P. L., 89, 141 C.

PENDANT LES NEUF PREMIERS SIÈCLES

ne, imo contra suorum animas, iniqui viri testificati sunt¹.» A son tour, le pape Agathon, dans sa célèbre lettre dogmatique 'intermédiaire du successeur de Pierre, l'Orient et l'Occident de 680, reprend la formule prétérée des Grecs, et rappelle comment « le Verbe s'est incarné de l'Esprit-Saint et de la sainte, immaculée, glorieuse et toujours Vierge Marie, notre Souveraine s'accordent dans une commune croyance, et la traduisent par τῆς δεσποίνης ήμῶν), véritablement Mère de Dieu 3 ». Ainsi, par des termes identiques.

L'auteur du De Virginitate perpetua S. Mariae ne s'attarde A un point de vue différent, le témoignage de saint Ildefonse de Tolède († 669) est également de toute première importance. point en considérations d'ordre rationnel; il laisse avant tout déborder le trop plein de son cœur :

O domina mea, dominatrix mea, dominans mihi, mater Domini mei... de te vera et digna sapiam, de te vera et digna loquar3...

sément sa foi. S'il appelle Marie « sa Souveraine », il la reconnaît vraiment pour telle, et veut se faire toute sa vie son humble et dévot serviteur. Servir Notie Dame, et la servir pour mieux servir le Christ, n'est-ce pas toute la « spiritualité » qui se dégage de la croyance à sa Souveraineté? Nul ne l'avait jusqu'alors souligné avec plus de relief, même parmi les Orientaux, et, s'il Quelle accumulation d'épithètes! Mais ce n'est pas là un simple flot de paroles. Ildefonse sait ce qu'il dit, et vit intenfaut ici se faire pardonner quelque chose, c'est de ne pas citer plus abondamment 4.

1. Ep. XIV, P. L., 87, 199 A et 200 A.

Grégoire II (715-731). P. L., 89, 50 B (cf. de Gruyter, op cit., p. 64). — Étienne III (752-757). P. L., 89, 998 B, 1004 C et 1012 D (cf. P. L., 98, 105 B, 109 B et 123 B). — Adrien I (772-795). P. L., 98, 319 B. Léon III (795-816). P. L., 98, 526 B et 543 B. — Anonyme (fin VIII^e siècle au plus tard. — Cf. Dict. Arch., t. IX, col. 352) dans le Liber Diurmus 2. Epist. III, P. L., 87, 1222 A. — Pour le siècle suivant, citons: Rom. Pont., suppl. P. L., 105, 180 A et B.

3. De virginitate perp. B. M., cap. 1. P. L., 96, 58 A.

4. Op. cit., cap. XII. P. L., 96, 105-110. Traduire ces textes serait en altérer la force et la beauté. Servir le Christ et sa Mère est une faveur qu'Ildefonse sollicite humblement, mais c'est aussi un devoir, car la Mère de son Seigneur est aussi sa Souveraine, et l'on ne peut servir l'un sans se mettre au service de l'autre :

At nunc venio ad te, sola Virgo mater Dei, procido coram te... concedas etiam mihi adhaerere Deo et tibi, servire Filio tuo et tibi, famulari Domino et tibi... Ideo ego servus tuus, quia tuus filius Dominus meus. Ideo tu domina mea, quia tu ancilla Domini mei. Ideo ego servus ancillae Domini mei, quia tu domina mea facta es mater Domini tui. Ideo ego factus servus tuus, quia tu facta es mater factoris mei.

Cette grâce insigne est demandée au Fils comme à la Mère, car elle est la meilleure preuve de la fidélité au Seigneur luimême :

Hoc mihi praesta, Jesu, Deus fili hominis; hoc mihi tribue, Domine rerum et fili ancillae... ita serviam matri tuae, ut ex hoc ipse me probes servisse tibi; ita haec dominetur mihi ut ex hoc noverim me placuisse tibi; ita dominium ejus me teneat in saeculum, ut tu sis meus Dominus in aeternum.

Et ce royal service, Ildefonse le désire avidement, il y aspire de toute son âme et veut s'y consàcrer à jamais sans réserve, avec une constante fidélité :

Quam prompte servus hujus dominae effici concupisco, quam fideliter servitutis hujus jugo delector, quam plene famulari hujus imperiis opto, quam ardenter ab illius dominio dissociari non quaero, quam avide ab ipsius famulatu nusquam abstrahi cupio.

Il n'y a d'ailleurs en cela rien qui doive étonner. Tous ceux qui aiment Dieu comprendront aisément cette ardeur, car on ne se met au service de Marie que pour mieux servir le Christ, et les honneurs rendus à la Reine retournent en définitive au seul Roi et Seigneur :

Nam ego ut sim servus tilii ejus, hanc mihi dominari peropto; ut dominetur mihi filius ipsius, huic servire decerno; ut comprober servire Deo, dominium matris ejus super me in testimonium quaero... Sic namque refertur ad Dominum, quod servitur ancillae; sic

PENDANT LES NEUF PREMIERS SIÈCLES

redundat ad filium, quod impenditur matri; ...sic transit honor in regem, qui defertur in famulatum reginae.

Pareils textes ont une valeur considérable. Ils inspireront d'un jour particulier certains faits contemporains. On a retrouvé tant le nom du possesseur, accompagnés de la mention « serviteur de la Mère de Dieu, AOYAOY OFOTOKOY 1 ». Dans l'église IOHANNES SERVUS SCAE MARIAE, IDANNOY AOYAOY THE Bérulle, Grignion de Montfort et les autres, mais déjà ils éclairent en effet sur le sol d'Afrique de nombreux plombs de bulle porporte également cette double inscription grecque et latine : PROTOKOY 2. Saint Ildefonse n'est donc pas un isolé. Communément l'on fait profession de servir à la fois le Christ et sa « Ipsa germana mea Sigolina, écrit en 696 l'évêque Ansebertus, saeculum contempsit, et... jugiter se Christo obtulit et sanctae Mariae in ancillam se tradidit 3. » Se vouer ainsi au plus tard les promoteurs de la consécration à Marie, Boudon, de Sancta Maria Antiqua à Rome, l'ambon de Jean VII (705-707) Mère, surtout parmi les âmes spécialement consacrées à Dieu. service de la Vierge, c'est, à l'exemple de l'évêque de Tolède, reconnaître son éminente Souveraineté. Saint Isidore de Séville († 636), maître d'Ildefonse et docteur de l'Église, avait auparavant rendu témoignage à cette Royauté de Marie dans son livre à jamais célèbre des Étymologies. Il s'agit, à vrai dire, d'une simple mention, mais il n'en faut pas estimer la valeur à la brièveté:

Maria (interpretatur) illuminatrix, sive stella maris: genuit enim lumen mundi. Sermone autem Syro Maria Domina nuncupatur, et pulchre quia Dominum genuit⁴.

- 1. Delattre, Le culte de la Sainte Vierge en Afrique, p. 109 et 123 sq.
 - 2. Dict. Arch. et Lit., art.: Forum chrétien, t. V, col. 2017 (cf. t. VII), col. 2211).
- 3. P. L., 88, 1233 B. Une homélie faussement attribuée au Vénérable Bède raconte également l'histoire de ce clerc qui, sur le point de se marier, va trouver le pape, « qui praecepit ei ut... fieret ibi monachus, et serviret ibi Deo et beatae Mariae omnibus diebus vitae suae ». Et l'auteur de conclure : « Nunc autem, fratres, serviamus semper tali reginee, quae non derelinquit sperantes in se. » (P. L., 94, 423 A.)
 - 4. Etym., 1. VIII, cap. x, P. L., 82, 289 B.

saint Jérôme. Le premier a du reste sur le second une supériorité Le rapprochement saute aux yeux entre ce texte et celui de évidente. Tandis que le Livre des Noms hébreux, suivi en cela et même par le De ortu et obitu Patrum de saint Isidore¹, se contentait d'énoncer l'étymologie dite « syriaque », nous avons là une justification du nom de Marie. Saint Pierre Chrysologue l'avait esquissée; elle est maintenant parfaitement claire. Marie est véritablement Souveraine et mérite bien son nom, car elle par les Instructions à Salonius d'Eucher de Lyon († vers 450) est la Mère du Seigneur, quia Dominum genuit.

Le Vénérable Bède († 735) ne dira rien de plus dans son Commentaire sur l'Évangile de saint Luc: Et nomen Virginis Maria... Maria autem Hebraice stella maris, Syriace vero Domina vocatur, et merito, quia et totius mundi Dominum, et lucem saeculis meruit generare perennem 2.

entre tous ces témoignages. Le point de départ se place très mation du nom de la Vierge, et nomen Virginis Maria, mais saint Pierre Chrysologue, Eucher de Lyon, Isidore de Séville et Il convient de relever une frappante continuité de pensée nettement dans le texte évangélique, non seulement dans l'affirencore et surtout dans le titre de « Mère du Seigneur » décerné par Élisabeth, ou, si l'on préfère, dans le double fait de la Royauté du Christ et de la Maternité de Marie. Saint Jérôme, le Vénérable Bède, tous auteurs lus et relus par le moyen âge latin, forment les anneaux d'une chaîne ininterrompue, qui des origines nous conduit avec sécurité jusqu'à l'époque carolingienne.

d'alors, un de ceux qui le différencient le plus de la manière orien-C'est en effet un des traits les plus saillants de l'enseignement

1. Instr. ad Salon., 1. II, cap. 1. P. L., 50, 813 D (cf. Corpus de Vienne, t. XXXI, p. 143).—De ortu et obitu Patrum, cap. 1xVII, 111. P. L., 83, 148 C (cf. 437 A et 1285 C).

rable Bède ne semble pas renfermer d'autres affirmations de la Royauté de Marie, sinon les Interpretationes nominum hebraicorum, qui mentionnent 2. In Luc., 1. I, cap. 1. P. L., 92, 316 D. L'œuvre authentique du Vénésimplement les étymologies courantes. Ce texte ne figure pas dans Migne, mais il est cité par Bardenhewer (Der Name Maria, p. 83).

PENDANT LES NEUF PREMIERS SIÈCLES

ale, que ce retour fréquent à l'étymologie du nom de « Marie », Quelques auteurs se contenteront de reproduire servilement les paroles de leurs maîtres, — tels le prétendu Haymon d'Halberstadt ou Christian Druthmar¹, — mais d'autres s'attarderont en vue de justifier l'universelle Royauté de la Mère de Dieu. volontiers à de plus amples développements.

signifiée par son nom, est pour lui chose évidente, puisque la Vierge est mère du Roi des rois et nous achemine vers le royaume Ainsi fait Wallafrid Strabon, si tant est que l'homélie In Initium Evangelii S. Matthaei soit bien de lui. La Royauté de Marie, des cieux en nous dispensant la grâce divine :

explanatione non indiget, quae Dominum peperit Salvatorem. Revera domina debuit nuncupari, per quam lumen fidei et divinae gratiae Maria, ut plerique aestimant, interpretatur illuminatrix et stella naris. Sermone Syro Domina dicitur... Domina vere cur sit nominata, etenim Mater Regis Christi regum regina, mater Domini dominorum, in qua gaudentes, ab omni tristitia saeculi liberati, in aeterna beatiaccipientes ducamur ad ineffabilem Dei omnipotentis visionem, udine regnare cum Christo mereamur. (P. L., 114, 859.)

du Vénérable Bède, de Venance Fortunat et de Sédulius, mais Moins original, Raban Maur s'inspire à la fois de saint Jérôme, il reviendra jusqu'à trois fois sur ce thème :

et merito illa Domina vocatur, quae Dominum generare meruit coeli Sciendum quoque est quod Maria, sermone Syro, Domina vocatur; et terrae, sicut et ille nobilis versificator in laude ejus ait :

Conderis in solio, felix Regina, supremo Cingeris et niveis, lactea Virgo, choris.

Et Sedulius in Carmine Paschali ita proloquitur:

Nec primam similem visa est nec habere sequentem 2. Gaudia matris habens cum virginitatis honore,

1. Haymon, Hom. IV de tempore. P. L., 118, 32 C. (Cette homélie se retrouve textuellement parmi les Spuria de Bède. P. L., 94, 324-327.] - Christian Druthmar, Expos. in Matt., cap. 1. P. L., 106, 1276 C.

2. Comm. in Matt. 1. I, cap. 1. P. L., 107, 744 C. Les textes de saint Jérôme, Bède et Fortunat ont été cités plus haut. Quant aux vers de L'influence de l'interprétation du nom de Marie est donc incontestable. On la retrouverait facilement dans les siècles qui vont suivre, à travers les œuvres d'Odilon de Cluny, Arnaud de Chartres, saint Albert le Grand, saint Thomas, Richard de nardin de Sienne et tant d'autres, jusque dans maints ouvrages Saint-Laurent, Conrad de Saxe, Denys le Chartreux, saint Bercontemporains.

Au temps des Carolingiens, et principalement sous l'action du grand empereur, la poésie fleurit dans les écoles dirigées par les moines. Comment n'y ferait-on point appel pour chanter les gloires de la Reine du monde et solliciter les interventions de sa puissante intercession?

ainsi largement le silence de ses autres œuvres. Il aime à se déclarer serviteur de sa Reine et à réclamer son secours 1, car il Alcuin († 804) occupe ici une place de premier plan et compense sait tout ce que peuvent les prières de la « Reine du salut »:

Hic precibus famulis auxiliare tuis 2. Virgo Dei genitrix, nostrae regina salutis,

Aussi veut-il se laisser gouverner par elle chaque jour de sa vie

Atque dies nostros PRECIBUS REGE semper ubique, Tu precibus nostris semper clementer adesto, Tu, regina poli, vitae spes maxima nostrae... Ut nos conservet Jesu pia gratia Christi? De son côté, Raban Maur († 856) rivalise de son mieux avec le maître de l'école palatine, sans d'ailleurs pouvoir l'égaler. Il Autres textes de Raban Maur: Hom. 163, P. L., 110, 474 C. — De Universo, 1. IV, cap. 1, P. L., 111, 75 A.

Sédulius, ils sont bien connus par leur usage liturgique (P. L., 19, 599 A

I. Carmen 174. P. L., 101, 771 B (cf. Mon. Germ. Hist.: Poetae, t. I, p. 313 et 314).

2. Carmen 173. P. L., 101, 771 A. Même expression, col. 774 D (cf.

3. Carmen 86. P. L., 101, 749 B (cf. M. G. H., l. c., p. 325). Voir encore d'autres textes dans de Gruyter, op. cit., p. 85. On remarquera l'appel constant aux prières de la Reine : c'est par là qu'elle régit. M. G. H., l. c., p. 305 et 336)

PENDANT LES NEUF PREMIERS SIÈCLES

le démarque à peine dans cette inscription rédigée pour un autel des saintes Agathe et Pétronille

Tu nobis pandas regna poli precibus 1. Regina virgo conjuncta sororibus istis

Dans son hymne De Natali Domini, il sait au contraire trouver

In lans orbis et regina, Lacta virgo Maria 9.

une belle formule:

la protection de « celle qui règne avec le Christ » dans les cieux : de Reims († 882) dans son grand Carmen de Beata Maria. Le comme il le fait ailleurs 4, mais il se met en toute confiance sous La liste de ces inscriptions ou poèmes pourrait sans doute s'allonger. Terminons-la du moins par la prière finale d'Hincmar célèbre évêque n'y adresse pas à la Vierge le titre de Souveraine,

Ut partem merear cum his quos gratia salvat, In lucis, pacis sorte, quietis. Amen ⁵. Christo conregnans, sis pia, quaeso, mihi, Cum moriar cœli claris praelata ministris,

On peut donc constater combien la croyance à la Souveraineté de Marie est profonde dans les âmes. Ni les regrettables controverses au sujet des images, ni les réserves formulées sur le fait

se retrouve non sculement dans ses commentaires du nom de Marie, mais encore dans cette phrase, où se reconnaissent aisément la pensée et les Et cui praestitisti uteri tui hospitium, ipse dedit tibi regna coelorum.» Hom. 29 de Ass. B. M. V., P. L., 110, 55 D (cf. Fortunat, P. L., 88, 282 B. Ce manque d'originalité, caractéristique de la manière de Raban Maur, expressions de Venance Fortunat: « Ecce exaltata es super choros angelorum, juxta regem filium, felix mater, regina regnabis in aeternum. Carmen 37. P. L., 112, 1623 C (cf. M. G. H.: Poetae, t. II, p. 207). et 283 A).

4. P. L., 25, 1140 C et 1196 D, et surtout dans la lettre à Odon: « de 2. P. L., 112, 1652 B (cf. M. G. H., l. c., p. 246). 3. V. g. Milon: De sobrietate, II, 49 (M. G. H.: Poetae, t. III, p. 645). _ Notker le Bègue. P. L., 131, 1016 B; Saint Ildefonse (?). P. L., 82, 729. gloriosa semperque virgine domina ac dominatrice nostra Maria » (Rev. Bén., 1934, p. 270).

5. M. G. H.: Poetae, t. III, p. 412.

nances des écrits apocryphes, n'ont pu en quelque façon l'ende l'Assomption corporelle, à cause des exagérations et inconvetamer. Nous allons en avoir à l'instant une preuve nouvelle.

est assez respectable, — il faut donner la place d'honneur à Parmi les auteurs de l'époque carolingienne qui ont le mieux parlé de Notre Dame, — et l'on peut déjà voir que leur nombre Paschase Radbert et Ambroise Autpert. Et cela, non seulement à cause de leur valeur personnelle, mais également à raison de l'influence considérable exercée par eux. Longtemps en effet le Jérôme, de saint Ambroise ou de saint Augustin : c'était en assurer le succès. Grâce à la critique moderne, chacun est rentré meilleur de leur œuvre mariale fut colporté sous les noms de saint maintenant — au moins partiellement 2 — en possession de son

le privilège de la célébrer dignement, « ore facundo et alacri qui aurait reçu de « la glorieuse Souveraine du monde » elle-même Le premier en date est le moine Ambroise Autpert († 781), corde 3 ». Seul le sermon sur l'Assomption nous intéresse direc-

(229 C); Euloge de Tolède (*P. L.*, **115**, 745 B et 832 C); Anastase le Bibliothécaire (P. L., 127, 1311, 1315, etc., et P. L., 128, 1263), d'autres encore. 1. On peut y ajouter les Livres Carolins, attribués à Alcuin (P. L., 98, Plus tard, en des temps de trouble et de décadence, Atton de Verceil

P. L., 134, 857 C), Rathier de Vérone (P. L., 136, 462 B), Odilon de Cluny (P. L., 142, 1003) et surtout saint Pierre Damien, assureront la transmission de cet enseignement jusqu'à l'aurore du xire siècle, où il s'épanouit à nouveau magnifiquement.

nymes, comme le Sermo... incerti quidem auctoris, sed excellentis, conservé 2. Il y a en effet encore à démêler : homélies du Pseudo-Ildefonse (P. L., 96, 239-284), De Assumptione du Pseudo-Augustin (P. L., 40, 1141-1148), peut-être aussi d'autres écrits pseudépigraphiques ou anodans l'actuel homiliaire de Paul Diacre (P. L., 95, 1490-1497).

Ce qui accroît la difficulté c'est la parenté étroite de pensée qui existe entre Paschase et Autpert, et l'on a pu longtemps balancer entre l'attribution à l'un ou à l'autre de la célèbre lettre du Pseudo-Jérôme.

1115; Dom Lambot, dans Rev. Bénéd., 1934, p. 265-282; D. T. C., art. Voir à leur sujet : D. Morin, Etudes, textes, découvertes, Maredsous, 1913, t. I, p. 59 et 497; Dict. Hist. Eccl., art. Ambroise Authert, t. II, col. Radbert, t. XIII, col. 1632.

3. Vita S. Ambr. Autherti (auctore anon. s. xI), n. 8. P. L., 89, 1272

PENDANT LES NEUF PREMIERS SIÈCLES

tion corporelle, l'exaltation de la Vierge dans la gloire et sa ement 1. Dès le début, en dépit des incertitudes sur la résurrec-Royauté sont affirmées comme le fait capital et incontesté:

piam esse, quam non dubitat super angelos elevatam cum Christo regnare, sufficere debet tantum notitiae humanac hanc vere fateri Neque enim dignum est de corpore ejus notitia sollicitum quemreginam coelorum, pro co quod regem peperit Angelorum 2. Il n'y a donc qu'à redire les louanges de la « Souveraine des Anges ». Mais comment le faire congrument? Sed quid dicam pauper ingenio, cum de te quidquid dixero, minor laus est, quam dignitas tua meretur ?... Si (te) Dominam Angelorum vocitem, per omnia esse probaris. Quid ergo de te digne dicam 3 ?

monte ardente vers la céleste Reine, dont l'intercession est plus L'auteur s'y essaye de son mieux. Puis, pour finir, sa prière puissante que celle de tous les saints et la bienveillance universelle, car elle est à jamais «l'associée d'amour » du Roi des rois : Tu in cubiculo Regis beatitudinum gemmis ac margaritis ornata assistis. Tibi thronus regius ab Angelis collocatur in aula aeterni Regis, teque ipse Rex regum, ut matrem veram et decoram sponsam brae omnibus diligens amoris amplexu sibi associat. Nec mirum si dignetur tibi adgaudere Deus regnans in cœlis, quem tu parvulum ex te hominem natum toties osculata es in terris. Has ergo tuas felicitates possidens convertere ad nostrarum miseriarum salutem 4. Il peut se faire que Paschase Radbert († vers 865) ait eu fessent tous deux une doctrine identique. Dans la fameuse connaissance de l'œuvre d'Autpert. Toujours est-il qu'ils pro-

2129-2134. Le début en est publié sous le propre nom d'Autpert (P. L., 89, 1275-1278), et l'on en trouve des fragments épars dans diverses com-1. Sermo 208, in app. sancti August. (éd. des Mauristes). P. L., 39, pilations.

2. L. c., 2130. Pour ce caractère indubitable du fait, rapprocher ce texte des Livres Carolins, 1. IV, cap. xx1 (P. L., 98, 1229 C) et de Wallafrid Strabon (P. L., 114, 859 C).

3. L. c., 2131.

4. L. c., 2134.

LA ROYAUTÉ DE MARIE

mais lui est reconnue, le célèbre abbé de Corbie formule les mêmes l'intronisation de la Reine du monde en son royaume éternel : Comme lui, il ne veut point, « propter cautelam, salva fide », tour les moniales auxquelles il s'adresse à célébrer dans la joie lettre du Pseudo-Jérôme ad Paulam et Eustochium 1, qui désorréserves que son prédécesseur sur l'enseignement des Apocryphes. faire état de ce qui n'est pas garanti, et n'entend baser ses exhortations que sur la vérité? C'est pourquoi il convie à son cela du moins n'est pas douteux :

Hodie namque gloriosa semper Virgo Maria cœlos ascendit : rogo, gaudete : quia (ut ita fatear) ineffabiliter sublimata cum Christo regnat in aeternum. Regina mundi hodie de terris et de praesenti saeculo nequam eripitur : iterum dico, gaudete, quia secura de sua immarcescibili gloria ad cœli jam pervenit palatium 3.

Il y revient avec insistance, s'appuyant sur le chant liturgique de l'Église universelle : Haec est dies praeclara, in qua meruit (gloriosa Virgo) exaltari super choros angelorum... haec est, inquam, dies in qua usque ad throni celsitudinem intemerata mater et virgo processit atque in regni solio sublimata, post Christum gloriosa resedit. Sic itaque ubique confidenter sancta Dei canit Ecclesia 4.

il se représente le Christ préparant non seulement une place à la Vierge, « ut cum eo regnare posset in perpetuum », mais venant en personne la chercher pour l'introduire solennellement Se risquant même, malgré tout, à quelque pieuse conjecture, en son trône:

Creditur enim quod Salvator omnium ipse, quantum datur intel-

1. P. L., 30, 126-147. La majeure partie en est reproduite, sans nom et l'on en retrouve des bribes dans les homélies du Pseudo-Ildefonse, d'auteur, dans l'homiliaire attribué à Paul Diacre (P. L., 95, 1497-1505), où elle se trouve d'ailleurs explicitement mentionnée $(P.\,L.,\,$ 96, $z64\,$ A). 2. L. c., 128 BC.

3. L. c., 130 B. L'emploi des mots « ut ita fatear » ne marque pas une restriction quelconque; c'est une de ces expressions courantes, comme en ont tous les professeurs, et qui revient souvent sous la plume de Paschase, dans cette lettre et dans ses autres écrits.

4. L. c., 132 CD (cf. 133 D, 134 D, 145 D).

PENDANT LES NEUF PREMIERS SIÈCLES

per se totus festivus occurrit, et cum gaudio eam secum in throno collocavit. Alias autem quomodo implevisse creditur quod in lege ipse praecepit: Honora patrem tuum et matrem tuam 1.

L'application morale est obvie, imprégnant tout le discours : imitons les vertus de Marie pour mériter d'être exaltés à notre tour dans la gloire et nous attirer sa royale bienveillance

Ideirco hane imitamini moribus, sequimini castitate, hujus implorate auxilium 2.

sur l'Assomption, reproduit, sans nom d'auteur, dans l'homiiaire attribué à Paul Diacre 3. Serait-il de Paschase? Une C'est la conclusion, plus nette encore, d'un autre beau sermon simple comparaison avec la lettre du Pseudo-Jérôme et l'Exposito in Psalmum XLIV porterait a le croire 4. Quoi qu'il en soit, cette homélie mérite d'être tirée de l'oubli.

Elle débute par un trait nouveau, que l'on retrouvera plus tard, — par exemple chez saint Bernard 5, — l'inversion du exte bien connu du Cantique des Cantiques (III, II) Filiae Jerusalem, venite et videte matrem Domini in diademate

1. L.c., 134 D et 135 A. — Cf. Pseudo-Ildefonse, Sermo I: «Qui matrem secum in throno regni collocavit, et in immortalitatis gloriam eam transposuit, ac super choros angelorum supersolemniter crexit » (P. L., 95, 2. L. c., 145 C. S'inspirant de saint Ambroise, qu'il cite d'ailleurs sans le nommer, Paschase insiste beaucoup, auprès de ses moniales, sur l'imitation des vertus de Marie. — Cf. Expos. in Psal. XIIV, 1. III, P. L., 120, 1055 AB.

3. Sermo... incerti quidem auctoris, sed excellentis. $P.\ L.$, 95, 1490-1497. Il se trouve enclavé entre deux homélies constituées par la lettre du Pseudo-Jérôme. 4. La question vaudrait la peine d'être étudiée dans le détail et devrait embrasser également le sermon I du Pseudo-Ildefonse (P. L., 96, 239-250), qui se distingue des autres par son unité et renferme plusieurs passages intéressant la Royauté de Marie.

utile, pas même le De Assumptione du Pseudo-Augustin, qu'on a songé-Les autres écrits de Paschase n'apportent rien d'immédiatement

5. In Oct. Ass., n. 6. P. L., 183, 432 CD.

regalis gloriae suae, quo coronavit eam filius suus, in die laetitiae cordis ejus, in die beatae assumptionis in cœlis 1, Diverses raisons motivent ce couronnement de gloire et cette universelle Royauté : en premier lieu, la maternité de Marie et la vénération affectueuse et reconnaissante du Christ pour

(Ex., xx, 12)... Dignum erat ut familiarius hanc amaret, copiosius Sed dignum et omnibus modis conveniens erat, ut omnia subjicerentur sub pedibus ejus, quae omnium genuerat Creatorem. Dignum erat ut Domina esset angelorum, quae digna fuerat esse Mater Domini angelorum... Dignum erat ut amplius matrem suam honoraret quam ministros, ipse qui dixerat : Honora Patrem tuum et matrem tuam remuneraret, quae singularius atque accendentius omni rationali creatura ipsum dilexerat 2. Il y a plus même que la reconnaissance. L'auteur parle de x rémunération » et semble bien faire appel au mérite de Vierge pendant sa vie et le « martyre » de la Passion Quia ergo plus omnibus dilexit, merito plus omnibus dilecta est a usque ad dexteram filii, et facta est potens materfamilias in universa domo Domini, et regina coelorum appellata est. Quam potenter ad se Domino et honorata. Ecce enim exaltata est super choros angelorum traxit versiculum illum propheticum, quo dictum est: Astitit Regina a dextris tuis 3...

Le commentaire du verset du psaume XLIV fournit l'occasion

P. L., 95, 1490 D. — Cf. Pseudo-Ildefonse, P. L., 96, 246 AB.

2. L.c., 1491 C D. Même appel au précepte du décalogue dans le Pseudoférôme. P. L., 30, 134 D et 135 A (texte cité plus haut).

Sardius quippe sanguinei coloris est, et martyrii gerit figuram : quod 3. L.c., 1492 A. L'affirmation du martyre se retrouve un peu plus bas (1492 D et 1493 A), dans la description des ornements de la Reine: procul dubio ornamentis reginae hujus in passione Filii accessit. »

Rapprocher du Pseudo-Jérôme, P. L., 30, 142 BD: "Plus quam martyr fuit », et de saint Bernard, In Dom. infra Oct. Ass., P.L., 183, 438 A. Pour le commentaire du Ps. xliv, comparer avec l'écrit de Paschase, Exp. in Ps. XLIV, l. III, P. L., 120, 1039-1060, et le sermon du Pseudo-Ildefonse, P. L., 95, 246 A.

PENDANT LES NEUF PREMIERS SIÈCLES

Appuyée sur son Fils bien-aimé, elle prend possession de son tra ». Puis c'est la description de son entrée dans la gloire. de détailler les ornements de « notre Reine, haec Regina nostrône: Ipse procul dubio Rex regum et Dominus dominantium filius baculum fidelem seipsum illi supposuit : portavit, a qua portatus est, matrem plenam dierum, plenam omni opitulentia spirituali supra omnem plenitudinem sanctorum, usque ad conspectum throni in ejus, cum multitudine cælestis exercitus exsultanter illi occurrit excelso, et in solio inel/abilis gloriae collocavit 1.

pour toute la Cour céleste! Jour de joie aussi pour nous sur la terre, car cette glorieuse Souveraine est notre avocate à tous, notre médiatrice auprès de son divin Fils. Mère de miséricorde, elle ne cesse pas de l'interpeller pour nous, conjurant sa colère et sollicitant notre pardon, pourvu que nous sachions ouvrir Jour de joic pour tous dans le ciel, pour le Fils, pour sa Mère, notre cœur au repentir:

suavissima, obumbrans nobis a facie solis, ne nimia aestuatione illius Quid ergo est propitiatrix haec domina, nisi velut nubes quaedam exuramur? Itaque, dilectissimi, in ea tam potenti, tam pia et tam fideli advocata nostra, toto corde gaudeamus, quae nulli digne postulanti auxilium negat, et pro nullo apud filium frustra interpellat 2. Mais que faire pour la prier et l'honorer dignement? Une seule chose : imiter la sainteté de sa vie : Quae sunt autem obsequia, quibus tantam dominam digne possumus tissimam vitam imitantes, amemus quod amavit, et vitemus quod honorare? Hoc certe illi gratissimum obsequium est, ut ejus sacravitavit 3.

Devant de tels textes, on ne peut plus trouver froide la piété

 L. c., 1495 C. — Cf. Pseudo-Jérôme, P. L., 30, 134 CD, et Pseudo-Ildefonse. P. L., 95, 243 C.

2. L. c., 1496 CD. Rapprocher du Pseudo-Ildefonse (P. L., 96, 249), et de Paschase Radbert, Exp. in Ps. xLIV, l. l, P. L., 120, 1009 D.

3. L. c., 1496 D (cf. 1497 C). Comparer avec Paschase (supra) et le Pseudo-Ildefonse, P. L., 96, 242 B, 244 B, 245 C. des Occidentaux. Vraiment, on ne sait qui préférer : les Latins or les Grecs. Et pourquoi, au reste, voudrait-on choisir? N'est-il pas plus réconfortant d'enregistrer partout un accord unanime, une même conviction profonde et un égal amour envers Notre Dame, Mère de Jésus-Roi et Reine de l'univers?

Cette concordance de sentiments se trahit encore par des manifestations extérieures analogues. Comme en Orient, le culte de la Vierge royale s'alimente dans la liturgie de l'Église et réagit à son tour sur les productions de l'art chrétien. Il faut en dire un mot.

Du point de vue liturgique, l'Occident est incontestablement moins riche à cette époque que ne l'est déjà l'Orient. Cela s'explique sans doute par le fait que le vocable « Domina nostra » fut plus lent à s'y introduire. Tandis que les liturgies de saint Basile et de saint Jean Chrysostome font plusieurs fois mémoire de « notre Souveraine », nous n'avons rien de semblable dans notre Ordinaire de la Messe, et, d'autre part, les magnifiques antiennes, Salve Regina, Regina coeli, Ave Regina coelorum, ne sont pas encore composées 1. S'il est question de la Vierge, — et sa place est grande dans les livres de l'Office divin, — c'est surtout sous des titres où ne figure point la Royauté. « Beata et gloriosa semperque virgo Dei Genitrix Maria », dit-on le plus souvent. Déjà cependant, principalement dans l'Office du temps de Noël, on célèbre celle qui est la Mère du Christ, Seigneur et Roi.

Hodie nobis coelorum Rex de Virgine nasci dignatus est... Beata Virgo, cujus viscera meruerunt portare Christum Dominum ². I. Peut-être vers la fin de cette période l'invocation à la « Reine du monde » s'introduit-elle dans les Litanies des Saints. On signale le fait au x^e siècle (*Dict. Arch. et Lit.*, t. IX, 1556) ou même antérieurement au x^e siècle (*Summa Aurea* de Bourassé, t. III, 1816):

« Sancta *mundi Domina*, Stella maris Maria, tu pro nobis Filium ora Christum Dominum. » Le privilège concédé récemment au Vicariat apostolique de Port-Saïd

n'est donc pas entièrement une innovation. 2. Liber Responsalis Grégorien. P. L., 78, 734 A et B.

PENDANT LES NEUF PREMIERS SIÈCLES

Les vers de Sédulius sont repris

Genuit puerpera Regem, cui nomen aeternum, et gaudia matris habens cum virginitate pudoris, nec primam similem visa est, nec habere sequentem ¹.

On est donc encore au premier stade de l'évolution doctrinale. Il faut attendre que la fête de l'Assomption se généralise pour rencontrer une affirmation explicite ². On a vu plus haut comment Paschase Radbert se réfère en propres termes au chant de l'Église universelle ³. Visiblement, c'est la liturgie romaine qui l'inspire. On y retrouve en effet quelques-unes des expressions dont il se sert, et la comparaison est si facile qu'il suffit de transcrire ces textes:

Adfuit regina a dextris tuis in vestitu deaurato (Ps. XLIV, 10)... Exaltata es, sancta Dei Genitrix, super choros angelorum ad coelesia regna...

Super salutem et omnem pulchritudinem dilecta es a Domino et regina coelorum vocari digna es...

Hodie Maria Virgo coelos ascendit; gaudete, quia cum Christo

Beata mater et innupta Virgo, gloriosa regina mundi 4.

regnat in aeternum...

Il y aurait à glaner aussi dans les autres liturgies, surtout dans la liturgie mozarabe, où se fait sentir l'influence de saint Ildefonse. S'y attarder n'est pas indispensable pour comprendre combien le chant de l'Église alimente la croyance universelle. C'est dans les sermons pour la fête de l'Assomption que l'on retrouvera longtemps encore les plus claires affirmations de la Royauté universelle de Marie: les circonstances liturgiques le commandent. L'Assomption devient peu à peu la grande fête

1. Liber Responsalis Grégorien. P L., 78, 735 D.

1. Liver nesponents of egitten. 1. L., 10, 133 L.

2. C'est-à-dire le vue siècle. —Cf. Dom B. Capelle, La Fête de l'Assomption dans l'histoire liturgique, dans Ephem. theol. lov., 1926, p. 33-45.

3. Sie itaque ubique confidenter sancta Dei canit Ecclesia. P. L., 30,

132 D.4. Liber Responsalis. P. L.,

Liber Responsalis. P. L., 78, 786 et 799.
 Breviarium gothicum, P. L., 85, 1186 B, 1187 B et 1188 D.

de la Vierge-Reine ou, comme dira bientôt saint Étienne de Hongrie, Dies Magnae Dominae

Pour reconstituer à peu près exactement la physionomie de cette période, il reste à parler des manifestations de l'art chrétien. Le sujet est si vaste qu'il demanderait une étude particulère et qu'il faut se contenter de signaler quelques traits.

Dans l'art primitif, deux scènes surtout représentaient la à la fin du 11º siècle, à la catacombe de Priscille, et au lendemain Vierge en majesté. L'Annonciation en est une. On la rencontrait d'Éphèse dans la magnifique mosaïque de Sainte-Marie-Majeure. On la retrouve encore dans une mosaïque du dôme de Parenzo, mais ce thème, pourtant prometteur, ne s'est guère perpétué 1.

in-Cosmedin, enlevée à l'Oratoire de Jean VII (705-707), n'est pas maints autres endroits 2. Si toutes les compositions similaires Il en est tout autrement de l'Adoration des Mages. Des Cataphages, sur les ampoules de Monza, à Sainte-Marie-Antique et en ne soulignent pas le caractère royal de la Vierge, c'est bien ce combes au moyen âge, ce type de la Vierge-Reine portant l'Enfant-Roi se transmet fidèlement. Il se voit sur plusieurs sarcotrait pourtant qui domine. La petite mosaïque de Sainte-Mariede ce point de vue une des moins suggestives 3.

H. BARRÉ, « La royauté de Marie pendant les neuf premiers siècles », RSR 1939, p. 129-162; 301-

l'influence byzantine assurent la fixation du groupe à jamais inséparable de la Vierge et de l'Enfant. C'est ce groupe qui se nation, il laisse de côté les mages, et les remplace par des anges La représentation de cette scène, la définition d'Éphèse et détache de l'ensemble et forme le centre du tableau. L'artiste bien, quittant le texte évangélique pour faire montre d'imagiou des saints. Le cadre peut varier, l'idée maîtresse demeure et sera donc tenté de l'isoler et de le représenter pour lui seul. Ou le groupe conserve toute sa majesté. Cet enfant est le Roi du monde, et la Vierge est sa Mère. Assise sur un trône richement

PENDANT LES NEUF PREMIERS SIÈCLES

orné et magnifiquement parée, elle est la Reine, le seul trône

Un des plus beaux exemples nous en est donné au vIe siècle un cortège de vierges, portant des présents, se dirige vers le par une mosaïque de Saint-Apollinaire-le-Neuf, à Ravenne. Tout Frône orné de gemmes où la Vierge majestueuse et bénissante en marche vers le Trône du Christ. « Aujourd'hui, le Christ tient est assise entre quatre anges avec l'Enfant sur ses genoux 1. En regard, de l'autre côté de la nef, une procession de martyrs est un sceptre; dans la mosaïque primitive, il tenait un livre avec les mots : Ego sum Rex gloriac 2. » Les deux scènes se correspondent exactement : le Roi, la Reine!

Achillée, à Sainte-Praxède (chapelle de Saint-Zénon), ailleurs En dépit des destructions, Rome conserve nombre de ces Madones que l'on aime à vénérer, sans prêter attention aux maladresses de l'exécution. Il y en a plusieurs à Sainte-Marie-Antique, très pures de style 3. Il s'en trouve à Saints-Nérée-etencore. A Sainte-Marie-in-Navicella, dans la grande mosaïque absidale du pape Pascal (817-824), la Vierge apparaît au milieu ratrice 4. Il ne lui manque que la couronne. Elle en sera ceinte de toute la cour céleste, glorieuse et solennelle comme une impémagnifiquement dans une fresque de l'antique basilique Saint-Clément. « La Vierge Mère est assise sur un trône somptueux. Elle est vêtue en impératrice d'Orient, coiffée d'un diadème à pendeloques de perles, ayant au cou un collier de perles à rangs nombreux h. » Enfin, comme pour nous enlever toute hésitation sur le sens qui s'attache à ces compositions, voici que, sur une fresque similaire de Sainte-Marie-Antique, le pape Adrien Ier (772-795) fait inscrire ces mots évocateurs:

MARIA REGINA6

^{1.} Dict. Arch. et Lit., art. Marie, t. X, col. 1989 et 1990.

^{2.} Ibid., art. Mages, t. X, col. 980-1067. 3. Ibid., t. X, col. 1038. — Cf. t. VII, col. 2203-2207 (fig. 6162).

^{1.} Dict. Arch. et Lit., art. Mosaïque, t. XII, col. 210 et 211 (fig. 8509). 2. L. c., col. 212 (fig. 8511). — 3. Etudes, t. 95 (1903), p. 836. - Cf. t. X, col. 1037 et 1038

^{4.} Diet. Arch. et Lit., art. S. Marie in Domnica, t. X, col. 2088-2091

^{5.} Ibid., art. Clément, t. III, col. 1890 (fig. 3027). fig. 7730). — Cf. t. XII, col. 107 (fig. 8474) et 243.

^{6.} Ibid., art. Forum chretien, t. V, col. 2016.

robe de pourpre garnie de broderies et de perles, et sur son front scintillait une couronne précieuse à pendeloques. A ses pieds se enait le Pape dans l'attitude du donateur, tandis qu'à droite 705-707) avait voulu représenter — mais cette fois-ci toute seule, sans l'Enfant — dans l'oratoire qu'il lui consacrait à elle se détachait sur un fond d'or, debout dans l'aktitude de l'Orante. Parée comme une impératrice byzantine, elle avait une Saint-Pierre au Vatican1? Figure centrale d'une grande mosaïque, La Vierge-Reine! N'est-ce pas elle encore que le pape Jean VII courait l'inscription verticale:

BEATAE DEI GENITRICIS SERVUS²

analogue sur l'ambon de Sainte-Marie-Antique. Nous en savons C'est le même Jean VII qui faisait graver une inscription le sens : servir Marie, c'est professer sa Royauté.

raît une main venue du ciel : elle tient la couronne fleurie qu'elle à Parenzo, Notre Dame est assise sur un trône avec l'Enfant sur ses genoux, selon le thème habituel. Mais au-dessus d'elle appas'apprête à poser sur la tête de la Vierge 3. Sans doute est-ce là une des premières représentations de la scène du Couronnement de la Vierge. On en retrouve un autre exemple dans une minialeurs absides et leurs verrières sauront nous offrir le même sujet Un autre trait encore. Dans une mosaïque du vie siècle, ture du xe siècle 4, et, plus tard, les porches de nos cathédrales, sous des formes variées ⁵.

- 1. Dict. Arch. et Lit., art. Marie, t. X, col. 2033 (fig. 7724).
- 2. Ibid., art. Jean VII, t. VII, col. 2208-2210 (fig. d'ensemble 6164). Cf. t. V, col. 1773-1775 (fig. 4511, Vierge seule), et t. X, col. 1038.

L'Oratoire fut démoli en 1606, pour les agrandissements de Saint-Pierre, mais la Vierge se voit encore à Saint-Marc de Florence, où elle fut alors transportée.

- 3. On en pouvait voir une reproduction à la belle exposition d'art marial oriental organisée en mars dernier par les Pères Dominicains de Latour-Maubourg.
 - 4. Rohault de Fleury, La Sainte Vierge, Paris, 1878, t. I, p. 248 planche 60).
- 5. Cf. E. Mâle, L'Art religieux du XIIe siècle en France, Paris, 1928 (3º éd.), p. 183 sq. — L'Art veligieux du XIIIe siècle en France, Paris, 1931 (7e éd.), p. 248 sq.

PENDANT LES NEUF PREMIERS SIÈCLES

siques rencontrés en Italie. La Vierge à l'Enfant surmonte de En attendant, on reproduit dans nos régions les modèles clasmultiples autels, sur lesquels sont gravées diverses inscriptions. Celle qu'Hincmar de Reims rédige en 845 est une belle description, imitée de Prudence :

Virgo Maria tenet hominem regemque Deumque Visceribus propriis natum de flamine sancto 1.

s'adresse en propres termes, car c'est elle qu'il voit sur l'autel : Alcuin surtout excelle en ce genre. C'est à la Reine qu'il

Virgo Dei Genitrix, nostrae regina salutis, Hic precibus famulis auxiliare tuis!

ou encore :

Auxiliare tuis precibus, pia Virgo Maria, Aeterni regis famulos, regina polorum 2.

s'exercera contre le culte des images. On n'ira pas jusqu'à les dont les Livres Carolins se font l'écho. « Comment, dit-on, discerner des représentations profanes ces images de la Vierge et de l'Enfant? Pourquoi chercher à travers les œuvres de la Comme en Orient, mais avec moins de violence, une poussée détruire : «Nec frangimus, nec adoramus », tel est le mot d'ordre, terre celle qui règne dans le ciel ? » Unde necesse est ut quisquis eam adorare desiderat, non in coelorum fucis, non in materialibus opificiis, non in quibuslibet officinis, sed illo mentis aciem figat, quo eam cum Christo regnare constat 3.

En dépit des controverses, il demeure donc « évident » que Marie règne avec le Christ dans le ciel. Ambroise Autpert disait de son côté que « personne ne met la chose en doute », et

- t. III, p. 409 (P. L., 125, 1202 A). Cf. Dittochaeon, XXVII. P. L., 60, 1. Ad imaginem Dei Genitricis in ipso altari positam. M. G. H.: Poetae, Ioz A Corpus de Vienne, t. LXI, p. 441).
 - 2. Ad aram B. M. V., M. G. H.: Poetae, t. I, p. 305 et 338 (P. L., 101,
 - 3. Libri Carolini, 1. IV, cap. xx1. P. L., 98, 1229 C.

Wallafrid Strabon pensait que la Royauté de la Vierge « n'a pas besoin d'explication ». N'est-ce pas, au fond, ce qu'il nous importait de savoir?

- Essai de synthèse doctrinale

par nos pères dans la foi comme notre Reine, et non comme proportions seront renversées. Tandis que les Latins, en leur Domina ou Regina, les Grecs mobilisent toutes les ressources dont ils disposent. Marie est pour eux κυρία, δέσποινα, βασιλίς (ου βασίλισσα), πνασσα (ου άνάσσουσα), sans que l'on semble se soucier de mettre entre toutes ces expressions des nuances bien que l'on veut avant tout souligner. Marie est aussi vraiment Il est considérable. A peine éclose, la croyance explicite à la Souveraineté de Marie se développe rapidement. Prolongeant es premières affirmations, encore rares malgré leur caractère Extrêmement riche en sa variété, il devait devenir d'un emploi universellement généralisé. C'est un fait, déjà constaté depuis longtemps et qu'il iaut retenir, que la Vierge Mère de Dieu a surtout été regardée notre Mère 1. Il y a prédominence très nette du premier titre sur le second, et c'est seulement beaucoup plus tard que les langue plus pauvre, n'ont guère à leur service que les termes déterminées. La Vierge est à la fois : ή βασιλίς, ή χυρία, ή δέσποινα, pour renforcer l'idée de Souveraineté. C'est cela qui importe et Reine que Mère de Dieu, ή ὄντως βασιλίς, ή ὄντως δέσποινα. On peut se rendre compte maintenant du chemin parcouru et les titres s'accumulent, au besoin dans une même phrase, pendant ces quatre siècles qui ont suivi le concile d'Éphèse. catégorique, tout un vocabulaire s'est formé.

A ces simples appellations, qui ont par elles-mêmes une valeur absolue, s'ajoutent facilement des précisions particulières. La Vierge est la Reine du ciel, la Souveraine des Anges, la Reine les Vierges, la Reine du genre humain. Il faut se garder toutefois 1. Cf. F. Vernet, La Spiritualité médiévale, Paris, 1929, p. 86. — M. Jugie, Theophanes Nicaenus, Rome, 1935, p. xxix et xxx (cf. D. T. C., t. VIII,

PENDANT LES NEUF PREMIERS SIÈCLES

d'y voir une restriction quelconque. La Royauté de Marie ne connaît pas de limites en son extension : elle est véritablement universelle. Les termes courants, Domina nostra, ή δέσποινα ἡμῶν, peuvent déjà le laisser entendre, car ils n'englobent pas que les seuls humains, mais de multiples affirmations très explicites ne permettent sur ce point aucun doute. Il n'est que de relire quelques-uns des textes cités pour y rencontrer des expressions comme celles-ci : Souveraine du ciel et de la terre, Reine de toutes les créatures, Domina mundi, Regina mundi, Regina poli, όλου τοῦ κόσμου δέσποινα ου παντάνασσα. Le royaume de la Reine est identique à celui du Christ-Roi, et aucun être créé ne lui est étranger.

Mais ne s'agirait-il pas d'un simple primat d'excellence, et la réponse est aisée. Certes, l'on ne manque pas de célébrer l'incomparable dignité de la Mère de Dieu, et l'on ne se fait pas faute de la déclarer toute belle, toute sainte, toute proche de Dieu, incomparablement plus grande que tous les anges ou les Au contraire, les expressions fourmillent, qui manifestent non point d'une Royauté proprement dite? A pareille question, saints, et supérieure à toute créature, mais ce n'est pas en ce A tel point que l'on est assez embarrassé pour trouver un seul l'exercice d'une royauté véritable, impliquant autorité sur les Toutes choses sont soumises à Marie, et elle a domination sur elles. Elle est maîtresse et elle règne. Mieux encore, elle dirige et conduit à leur terme tous ceux qui sont sous son empire; elle peler ici les expressions de Basile de Séleucie : « Régis-nous dans « Atque dies nostros precibus rege semper ubique ». Relisons sens, impropre et dérivé, que l'on entend son universelle Royauté. texte qui doive nécessairement recevoir cette interprétation. sujets et influence sur leur orientation vers la fin dernière. a soin de tout, et rien ne lui échappe. Il pourrait suffire de rapla paix, διεξάγοις είρηνικῶς », ou celles du moine Alcuin : du moins deux textes fort clairs en leur simplicité : Wallafrid Strabon fournira le premier:

Revera etenim mater Regis Christi regum regina, mater Domini

dominorum, Domina debuit nuncupari, Per guam lumen fidei et gratiae accipientes DUCAMUR ad ineffabilem Dei omnipotentis visionem... (P. L., 114, 859.)

Quant au second, on ne peut mieux faire que de le demander saint Jean Damascène, grand théologien du privilège marial

DUIS et DIRIGE nos affaires à ton gré, ἄγοις τε καὶ φέροις τὰ καθ'ήμᾶς δπου βούλοιο; réprime les assauts de nos mauvais instincts, apaise la tempête et GUIDE-NOUS (xabodnyoŭa) vers le port tranquille de Regarde vers nous, bonne Souveraine, mère du bon Maître ; conla divine volonté; rends-nous dignes de la félicité future. $(\bar{P}, G,$ 721 AB.)

change. Lorsque saint Jean Damascène demande à Marie de dépasser manifestement sa pensée que de lui faire dire que L'expression qui est ici employée ne doit pas nous donner le que la Royauté de la Vierge est pleinement autonome et que ses vouloirs sont efficaces par eux-inêmes. Il sait trop bien que la n'y a qu'un seul Dieu et Seigneur de toutes choses. C'est encore diriger nos affaires « à son gré », il n'entend nullement signifier Reine ne fait que participer au pouvoir de son divin Fils et qu'il Marie « commande à toutes les créatures 1 ». Le terme dont il se sert, πάντων ατισμάτων δεσπόζουσα, n'a point ce sens particulier, mais signifie simplement « être le maître, avoir domination », ce qui est tout différent, et n'apporte aucune précision sur les modalités de cette Souveraineté.

Pourquoi, par exemple, traduire πάντων κρατῶ, par omnibus Ces nuances ont leur intérêt, car c'est toute la nature du royal privilège qui s'y trouve engagée. On s'est peut-être trop fié sur ce point à des traductions qui manquaient de rigueur. impero 2? Rien n'y autorise. Compte tenu de ce fait, les différents textes qui semblaient pouvoir être invoqués en faveur d'un pouvoir proprement juridictionnel doivent être définitivement 1. De fide outh., 1. IV, c. xxiv. Migne traduit ici : omnibusque creatis imperat, et de même le P. Chevalier, op. cit., p. 129

bablement de Romanos.

2. Pitra, Analecta sacra, t. I, p. 515. Il s'agit d'un texte qui est pro-

PENDANT LES NEUF PREMIERS SIÈCLES

liminés du débat. A peine en subsiste-t-il l'un ou l'autre, dont on ne saurait d'ailleurs trop presser le sens, comme cette phrase, somme toute assez vague, d'Ildefonse de Tolède : « Quam plene famulari hujus imperiis opto. »

On bien l'on se contente d'affirmer un pouvoir royal réel, mais détails, c'est la souveraine puissance d'intercession de la Mère de Dieu qui est mise en lumière. Certes l'association de la Vierge Il faut le redire 1, la Royauté de Marie n'a pas été assimilée dans les premiers siècles à celle d'un roi véritable, exerçant par ui-même le triple pouvoir législatif, exécutif et judiciaire. sans en préciser le mode, ou bien, si, d'aventure et sans le chercher directement, ce pouvoir se trouve décrit avec plus de à la Royauté du Christ, comme aussi le prestige personnel de son exemple et de ses vertus, restent clairement perçus, mais ce que l'on n'a pas imaginé, c'est une action immédiate d'ordre Fils, NATI IMPERIO mundi dominatrix 2. Elle est forte avant tout de son crédit, disons mieux, de son autorité auprès du Roi. Elle juridictionnel. A ce point de vue, la Reine n'agit que par son et sa demande est toujours efficace. Que l'on relise entre Pseudo-Athanase, d'Alcuin, de Raban Maur, de l'anonyme de Paul Diacre, on n'y trouvera pas autre chose. Cela est d'ailleurs donne le Christ; elle est médiatrice auprès du médiateur; elle est « illuminatrice », moins par elle-même qu'en engendrant le ne cesse pas d'interpeller le Seigneur pour ses dévots serviteurs, autres les textes déjà cités de saint André de Crète, de saint Germain de Constantinople, de Joseph l'Hymnographe, du Marie est cause de notre salut avant tout, parce qu'elle nous out à fait dans la mentalité générale de ces auteurs. Pour eux, Sauveur, lumière du monde 3.

1. Le sujet a été touché dans une précédente étude sur Marie, Reine du monde, dans Bulletin de la Soc. fr. d'Études mariales, 1937, p. 30 sq. Un examen plus approfondi des textes anciens n'a pu que confirmer encore, du point de vue traditionnel, la manière de voir qui s'y trouve

2. P. L., 82, 729. Arevalo croit pouvoir reconnaître ici la main de saint Ildefonse

3. Bède, In Luc. 1. 1, c. vIII. P. L., 92, 316 D.— Pseudo-Haymon,

LA ROYAUTÉ DE MARIE

D'autre part, la pensée des impératrices de l'Orient, qui inspire si souvent les conceptions des artistes imagiers, n'est pas sans renforcer cette manière de voir 1. La Mère du divin Roi agit à leur façon « selon qu'il convient à sa condition de femme », dit en propres termes le Pseudo-Athanase. Cela ne veut pas dire cependant qu'il y ait similitude absolue de pouvoir dans les deux cas. Non, la Reine du monde n'est comparable à aucune eine de la terre. Sa puissance est plus grande, plus étendue, plus efficace: elle peut ce qu'elle veut, car elle peut tout demander, sans crainte d'être repoussée. Ses interventions auprès du dûment accréditée pour plaider en notre faveur et nous obtenir Roi sont même à un certain point autoritatives, car elle est toute grâce, εύχαις και πρεσδείαις.

Dans ces conditions, on comprend pourquoi il est fait si souvent appel « aux prières de la Souveraine ». N'est-ce point gente comme la nôtre, prière de la Mère de Dieu et prière de la par là qu'elle peut agir le plus efficacement et nous est avant tout secourable? « Atque dies nostros precibus Rege semper ubique », dit magnifiquement Alcuin (P. L., 101, 749 B), ou comme s'exprime à son tour Raban Maur : « Regina Virgo..., Prière, c'est vrai, mais prière qui n'est pas supplication inditu nobis pandas regna poli precibus » (P. L., 112, 1623 C). Reine, « associée d'amour » à toute l'œuvre du divin Roi!

la raison d'être de sa Souveraineté universelle. Le fait est si C'est en effet dans la maternité divine de Marie que l'on a.vu clair en ce qu'il a d'essentiel, qu'il est superflu d'y insister. Quelques nuances toutefois sont à relever.

dans le récit évangélique. C'est parce que la Vierge est la Mère du Christ qui est Roi, parce qu'elle est la « Mère du Seigneur », En premier lieu, les textes postérieurs au Concile d'Éphèse ont permis de mieux saisir comment cette doctrine s'enracinait

P.L., 118, 32 C. — Wallafrid Strabon, In Init. Evang. S. Matt., P.L., 114, 859 B. — Raban Maur, In Matt. 1. I, c. 1, P. L., 107, 744 B (cf. P. L.,

110, 464 C). I. Cf. C. Chevalier, op. cit., p. 212-214.

PENDANT LES NEUF PREMIERS SIÈCLES

sions d'Origène, de saint Pierre Chrysologue, de Chrysippe de salem indiquaient déjà nettement le cheminement de la pensée ou même simplement parce qu'elle est « Marie », que le titre de Reine et de Souveraine lui appartient de droit. Certaines expres-Jérusalem, de Timothée de Jérusalem ou de Modeste de Jéruprimitive, mais peu à peu les choses s'accentuent et prennent REGINA, mater Domini dominorum, Domina debuit nuncupari», dit avec assurance Wallafrid Strabon (P. L., 114, 859 C). De davantage de relief. « Revera etenim mater Regis Christi regum, son côté, le Pseudo-Athanase n'est pas moins affirmatif :

celle qui, par sa grâce, l'a engendré mérite véritablement d'être appelée Reine, Souverraine et Mère de Dieu. (P. G., 28, 937 A.) PUISQUE celui qui est né de la Vierge est Roi et le Seigneur Dieu,

de reconnaître à la croyance en la Royauté de Marie. Si l'on Cette référence évidente au donné révélé est d'importance capitale, car elle conditionne la valeur dogmatique qu'il convient y regarde de près, cette vérité est contenue dans le dépôt révélé, exactement de même façon que la maternité divine elle-même. Le procédé qui l'a mise au jour est de tout point analogue à celui faut-il se contenter de voir là une simple conclusion théologique, sanctionnée par l'enseignement de l'Église universelle ? Ou bien mellement révélée, susceptible d'être définie à son tour comme qui devait aboutir à la définition du Concile d'Éphèse. Dès lors, ne doit-on pas plutôt parler de vérité, implicitement, mais forun dogme de foi? Tout semble incliner vers cette dernière

La question invite à considérer un autre texte, dont nous

la définition de la médiation universelle de Marie, de préférence à sa maternité spirituelle. Puisque l'exercice de la Royanté enclohe pas rattacher l'enseignement traditionnel à ce titre de Reine ou de Souveraine qui se dégage si aisément du récit évangélique et ne saurait Il y aurait peut-être là également une constatation tendant à faciliter sa maternité spirituelle. Puisque l'exercice de la Royauté englobe celui de la médiation, envisagée dans sa phase actuelle (dispensation des grâces par intervention auprès du Souverain Médiateur), ne pourraitse réduire à une simple appellation, dépourvue de tout pouvoir royal correspondant? on

LA ROYAUTÉ DE MARIE

10: Adstitit Regina a dextris tuis... Il n'est pas douteux que tique de la Royauté de Marie. Certains vont même jusqu'à D'autres, au contraire, semblent plutôt envisager une accoméminent de l'Église et, par surcroît, « figure » de l'Église. Dans avons constaté plusieurs fois l'influence, celui du psaume XLIV, nombre d'auteurs examinés ici y ont vu une prédiction prophédire que la Vierge est bien cette Reine dont parlait le psalmiste 1. modation. « Quam potenter ad se traxit versiculum illum pro-En réalité, c'est tout un problème de méthodologie qui se pose ici. L'interprétation commune, celle de saint Athanase, saint Jean Chrysostome, saint Jérôme et saint Augustin, entend ce texte de l'Église, et non point de Marie. Mais Marie est membre quelle mesure ce passage d'un sens à l'autre n'est-il pas en conséquence légitime? Jusqu'à quel point peut-on soutenir ce que la Glossa ordinaria remarque à ce propos : « Quae de Ecclesia generaliter hic dicuntur, ad Mariam specialiter referri possunt » (P. L., 113, 911 C)? Seule une étude d'ensemble, qui aurait son intérêt, mais nous entraînerait trop loin, pourrait le pheticum », dit l'anonyme de Paul Diacre (P. L., 95, 1492 A). déterminer avec exactitude.

Tout en se maintenant sur les bases fondamentales du textepas contenté d'envisager la maternité divine toute seule. Sans aussi dans l'exaltation de la Vierge l'aboutissement moral de l'affection reconnaissante du Christ pour sa Mère. Il y a entre eux réciprocité de bons offices et communication de biens : évangélique pour dégager les notions qu'il renferme, on ne s'est doute la Mère du Roi doit être appelée Reine, mais l'on voit " Ventris pro hospitio restituendo thronum », disait Venance Fortunat. La Royauté de Marie demeure un don, une grâce que saint Jean Damascène, Ambroise Autpert, Paschase Radbert et l'anonyme de Paul Diacre se plaisent à souligner. L'intimité insigne, mais elle est commandée par une suprême convenance, étroite qui s'établit entre Jésus et Marie par la divine maternité, qui se continue tant d'années sur la terre, ne leur paraît

Georges de Nicomédie, P. G., 100, 1425 B.

ut matrem veram et decoram sponsam prae omnibus diligens 33I parables du moine Ambroise Autpert : « Teque ipse Rex regum, pouvoir être rompue dans le ciel. Tous deux sont à jamais, et en toutes choses, « associés d'amour », selon les termes incom-PENDANT LES NEUF PREMIERS SIÈCLES amoris amplexu sibi associat. » ($P.\ L.$, 39, 2134.)

cation; ses interventions auprès du Souverain Roi ont toute Christo CONREGNANS². Entre le Roi et la Reine, l'association est totale, non seulement par communication du titre et des Royauté. Voilà pourquoi la prière de la Reine du monde n'est pas une faible demande, ni son intercession une simple supplil'autorité que leur donnent un mutuel amour et un commun dition nous diraient que celui-ci ne fait rien « nisi de volunsions, il plaira sans doute d'entendre un grand panégyriste du nent un sens très fort. Marie règne vraiment AVEC le Christ, CUM accord de volontés. Volontiers, les témoins de l'ancienne tratate genitricis suae Reginae mundi³». A défaut de ces préci-CHRISTO regnat, τῷ Τίῷ καὶ τῷ Θεῷ ἀριδήλως ΣΥΜΒΑΣΙΛΕΥΟΥΣΑ¹, A la lumière de cet enseignement, certaines expressions prenhonneurs royaux, mais jusque dans l'exercice même de IXe siècle, Nicétas David:

Intimement unie à son Époux, elle entre avec lui dans le palais nuptial, très pur et très saint. RÉGNANT AVEC LUI, elle négocie notre salut, et coopène avec le Père, le Fils et l'Esprit-Saint, maintenant et toujours, dans les siècles des siècles 4. Malheureusement, si cet aspect du problème est déjà bien mis tion est encore trop peu développée pour que l'on puisse escompter y trouver un nouveau titre à la Royauté. L'allusion au mérite en lumière, la théologie de la coopération de Marie à la Rédemp-

- 1. Saint Jean Damascène, Hom. III in Dom. 4, P. G., 96, (cf. 760 B).
 - 2. Hincmar, Carmen de B. M.
- 3. Fr. Coster († 1619), Libellus Sodalitatis, lib. V., Saluittionis Angelicae explicatio. Ingolstadt, 1588, p. 545.
- τὴν ἡμετέραν πρεσθεύει σωτηρίαν, καὶ συνεργεῖ τῷ Πατρὶ καὶ τῷ Τὰῷ καὶ τῷ άγίω ΙΙνεύματι. P. G., 105, 27 AB. — Cf. Bulletin de la Soc. fr. d'Études Orat. I, In diem natalem SS. Dei Genitricis: Kal vunbagilevousa, mariales, 1937, art. cit., p. 61-66.

morte et n'eût point de conséquences pratiques. La nature même des documents où nous l'avons rencontrée démontre le simples fidèles, telle est la source la plus féconde où nous avons Il eût été bien étonnant que toute cette doctrine restât lettre contraire. Homélies pour les fêtes de la Vierge et des saints, pieux épisodes conservés dans la vie des saints personnages, poèmes et offices liturgiques, images et statues, en un mot tout ce qui imprègne le plus la trame de la vie quotidienne des puisé. Lors même que les écrits plus savants ou les commentaires de l'Écriture apportaient leur précieuse contribution, ils reflétaient encore le sentiment populaire, unanime et profond.

les lèvres ne sont pas vaines formules et correspondent à une Les titres de « Reine » et de « Souveraine » qui se pressent sur attitude intime de l'âme. Et quelle est donc cette attitude, humble et misérable, devant sa Souveraine, puissante et secourable ? On a aimé se déclarer serviteur de la Mère de Dieu, et l'on a su se vouer à son service. Ce n'était d'ailleurs pas pour se détourner du Christ, mais bien au contraire pour se soumettre plus aisément et plus pleinement à son empire. Contre les attaques des briseurs d'images on ne manque pas de préciser que les honneurs rendus à Notre Dame rejaillissent en définitive sur à la fois, et nulle incompatibilité entre leurs Royautés. « Sic sinon celle que ces termes mêmes décèlent, celle du serviteur, son propre Fils. On ne voit nulle difficulté à les servir tous deux honor transit in Regem, dit saint Ildefonse, qui defertur in famulatum reginae. »

Ce service d'ailleurs a des exigences, et le même saint Ildefonse en détaille les modalités: prompte, fideliter, plene, ardenter, avide. Il réclame avant tout une grande fidélité dans l'observance de la loi du Seigneur et le regret sincère de nos fautes. Il n'y a pas en effet d'hommage plus agréable à notre Souveraine que

PENDANT LES NEUF PREMIERS SIÈCLES

la parole de l'Écriture (Eccli., xv, 9): « Non est speciosa laus in ore peccatoris 1. Mais il y a mieux à faire encore, c'est de « se celui d'une vie toute sainte, à l'imitation de la sienne, et Paschase Radbert ou l'anonyme de Paul Diacre rappellent à ce propos consacrer » tout entier, corps et ame, au service de la Reine. Saint Ildefonse, saint Jean Damascène, et beaucoup d'autres sans doute, sont allés jusque-là.

sentent le poids de sa puissance. «Sciant quia nomen tibi Domina.» crainte, mais seuls les méchants ont vraiment à la redouter et rence compter sur son secours, car sa volonté de miséricorde La majesté de la Reine commande également le respect et la Pour ses fidèles serviteurs, au contraire, elle est « la Bonne Souveraine, Mère du Bon Maître». Ils peuvent en toute occurest égale à sa puissance.

Très-Haut. C'est ce qui autorise mon audace. Que je ne sois donc Oui, ô Souveraine, s'écrie saint Germain de Constantinople, (tu es) mon refuge, ma vie et mon soutien, mon armure et ma fierté, mon espérance et ma force. Donne-moi de jouir..., dans la céleste demeure, des dons ineffables et incompréhensibles de ton Fils. Tu as, je le sais, le pouvoir qui marche de pair avec ta volonté, car tu es Mère du point frustré dans mon attente, à Souveraine toute pure 2! Que subsistera-t-il de cet enseignement et de ces pratiques dans les siècles qui vont suivre ? Tout, pouvons-nous répondre sans hésiter. Certains auteurs tomberont dans l'oubli, qu'importe! D'aucuns survivront, et d'autres apparaîtront à leur tour. Mais plus encore que les livres, c'est la foi vivante du monde chrétien qui assure la pérennité des croyances, et, quand cette retenir onguement l'attention. « Lorsqu'il s'agit de notre Reine, la foi est profondément ancrée au cœur de tous, aucune parcelle ne s'en peut perdre et les pénétrations de l'intelligence font de constants progrès. La doctrine de la Royauté de Marie ne faillira pas à cette loi, et les développements que saura lui donner notre moyen âge latin mériteraient à bon droit de

- P. L., 30, 152 B (cf. P. L., 95, 1197 C).
 In Praesent. SS. Deip., II. P. G., 98, 320 AB.

LA ROYAUTÉ DE MARIE

334

mère de notre Roi, disait un vieil apocryphe copte, celui qui parle n'est jamais en peine, et ceux qui l'écoutent ne perdent point leur temps¹. » Cette réflexion est peut-être un encouragement à poursuivre l'enquête; qu'elle soit du moins aujourd'hui notre excuse.

H. BARRÉ, C. S. Sp.

1. F. Robinson, Coptic Apocryphal Gospels: Sahidic fragments of the life of the Vergin, dans Texts and Studies, t. IV, n. 2, p. 27 (passage cité par G. Burdo, dans Études, t. 108 (1906), p. 628).

Ce texte est regardé comme appartenant au v^e siècle.

H. BARRÉ, « La royauté de Marie pendant les neuf premiers siècles », RSR 1939, p. 129-162 ; 301-334.